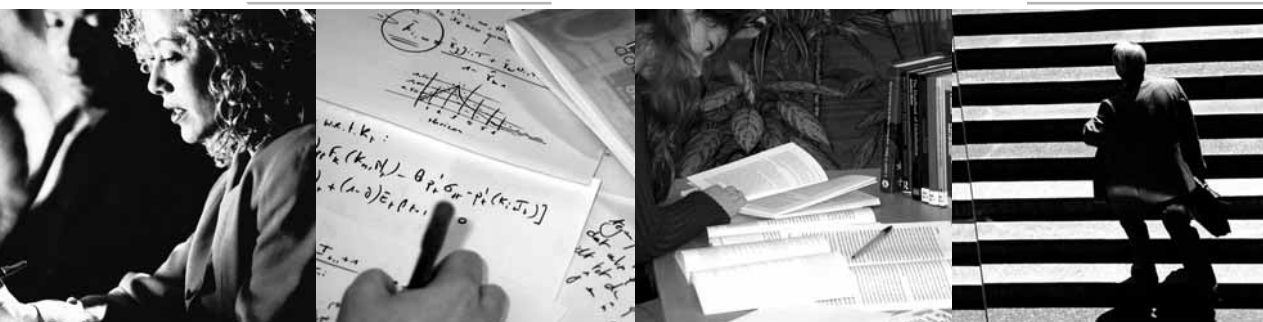


# Évolutions récentes du système financier belge

Octobre 2005



Cette publication semestrielle donne un aperçu statistique des évolutions récentes du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les compagnies d'assurances, les fonds de pensions et les émissions publiques de valeurs mobilières.<sup>1</sup> Elle constitue un complément à l'analyse macroprudentielle développée dans la *Financial Stability Review*, qui paraît une fois par an au mois de juin.

Les tableaux et les graphiques ont été actualisés sur la base des dernières données disponibles. Ils sont précédés de quelques commentaires succincts sur les établissements de crédit, les compagnies d'assurances et les fonds de pensions.

© Banque nationale de Belgique, Bruxelles.

Tous droits réservés.

La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciales est autorisée avec mention de la source.

<sup>1</sup> Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA).

# Table des matières

## Evolutions marquantes

1. Etablissements de crédit	5
1.1 Nombre de banques	5
1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité	6
1.3 Moyens d'action	8
1.4 Remplois	9
1.5 Opérations à terme hors bilan	10
2. Compagnies d'assurances et fonds de pensions	11
2.1 Compagnies d'assurances	11
2.1.1 Nombre de compagnies d'assurances	11
2.1.2 Rentabilité et solvabilité	11
2.1.3 Provisions et autres passifs	14
2.1.4 Placements et autres actifs	15
2.2 Fonds de pensions	16

Tableaux et graphiques	19
------------------------	----



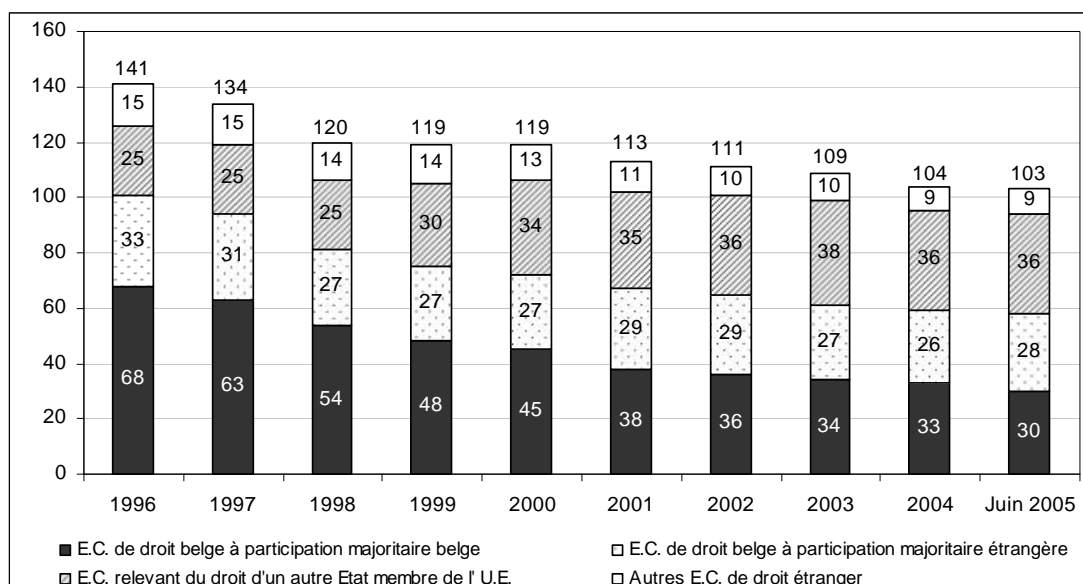
# Evolutions marquantes

## 1. Etablissements de crédit

### 1.1 Nombre de banques

Le nombre d'établissements de crédit belges s'est établi à 103 unités au 30 juin 2005, soit une diminution de 1 unité par rapport au 31 décembre 2004. Cette évolution résulte de la radiation de deux banques de droit belge suite à une fusion et de l'inscription d'un nouvel établissement de crédit de droit belge à participation majoritaire étrangère. Le recul du nombre d'établissements de crédit de droit belge à participation majoritaire belge s'est également poursuivi. Ces derniers ne représentaient plus que 29 p.c. du nombre total des établissements au 30 juin 2005 alors qu'en 1996, leur proportion était encore de 48 p.c. Le nombre de banques de droit étranger s'est stabilisé à 45 unités au 30 juin 2005.

**Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste**  
(données fin de la période)



## 1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

Au 30 juin 2005, le total bilantaire du secteur bancaire belge sur une base consolidée s'est accru de 14,3 p.c. par rapport à fin 2004, pour s'élever à 1.306,8 milliards d'euros. Cette évolution est attribuable en grande partie à la forte progression du bilan des grands groupes bancaires (15,5 p.c.), représentant près de 90 p.c. du total bilantaire du secteur bancaire belge. Un accroissement du bilan des autres établissements de crédit a été également enregistré avec une hausse plus faible pour les établissements de crédit de droit belge (3,3 p.c.) que pour les établissements de crédit de droit étranger (9,8 p.c.).

### Evolution des principaux composants du compte de résultats du secteur bancaire belge

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

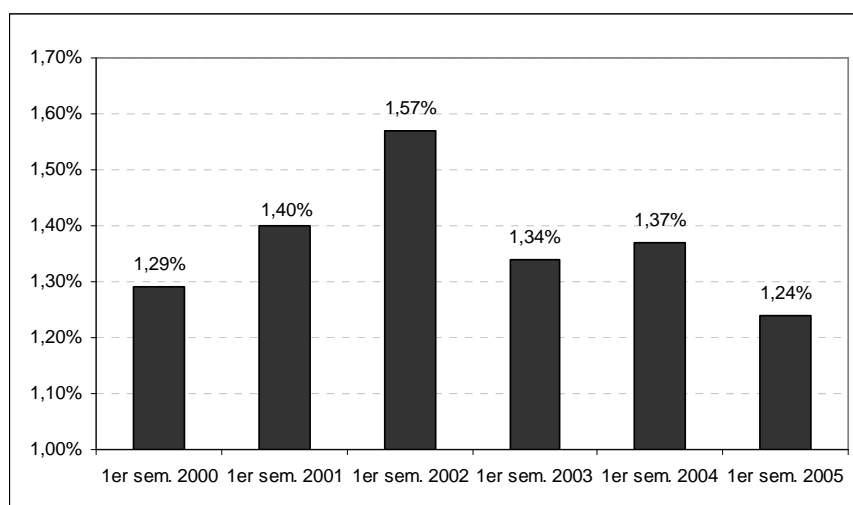
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation 04/05 (en pourcentages)
Résultat d'intérêt	6,44	6,35	-1,4
Résultat hors intérêt	6,19	6,63	7,2
dont :			
Commissions	3,66	3,83	4,6
Trading et activité de change	0,81	0,86	5,6
Réalizations de valeurs mobilières et titres de placement	0,67	0,43	-35,5
Autres <sup>(1)</sup>	1,05	1,51	44,8
Produit bancaire	12,63	12,98	2,8
Charges d'exploitation	8,60	8,91	3,7
dont frais de personnel	3,87	3,87	-0,2
Résultat brut d'exploitation	4,03	4,06	0,8
Corrections de valeur	0,23	0,09	-58,2
Résultat net d'exploitation	3,81	3,97	4,3
<b>Résultat consolidé</b>	<b>3,09</b>	<b>3,43</b>	<b>10,9</b>

(1) Les autres revenus comprennent les revenus d'actions et des autres titres à revenu variable, le produit des immobilisations financières ainsi que les autres produits d'exploitation.

Au cours du premier semestre 2005, le résultat consolidé des établissements de crédit s'est élevé à 3,43 milliards d'euros. Malgré l'augmentation significative des actifs et des passifs porteurs d'intérêts, le résultat d'intérêt a baissé de 1,4 p.c. en raison de la contraction de la marge d'intérêt, celle-ci atteignant son niveau le plus bas depuis le premier semestre 2000 (1,24 p.c. au premier semestre 2005). Cela résulte du faible niveau des taux d'intérêt, de la pression concurrentielle sur un certain nombre de produits (prêts hypothécaires, dépôts d'épargne) et de la croissance d'activités offrant de faibles marges telles que les opérations à caractère interbancaire.

### Marge d'intérêt pour les établissements de crédit de droit belge <sup>(1)</sup>

(données sur base consolidée)



(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

Malgré une diminution de 35,5 p.c. des résultats sur les réalisations de valeurs mobilières et titres de placement, le résultat hors intérêt a crû de 7,2 p.c. en raison d'une part, de la progression des revenus de commissions — tout particulièrement dans la gestion d'actifs, les transactions de titres et la vente de produits d'assurance — et d'autre part, de l'accroissement des autres produits d'exploitation.

La nette augmentation du résultat hors intérêt, compensant l'évolution négative du résultat d'intérêt, s'est traduite par une croissance modérée de 2,8 p.c. du produit bancaire et par une stagnation du résultat brut d'exploitation (0,8 p.c.), compte tenu de la hausse des charges d'exploitation (3,7 p.c.). De plus, ces dernières ayant augmenté plus fortement que le produit bancaire, une hausse du ratio coûts/revenus a été enregistrée. En ce qui concerne les établissements de crédit de droit belge, ce ratio est passé de 67,8 p.c. au premier semestre de 2004 à 68,7 p.c. au premier semestre de 2005.

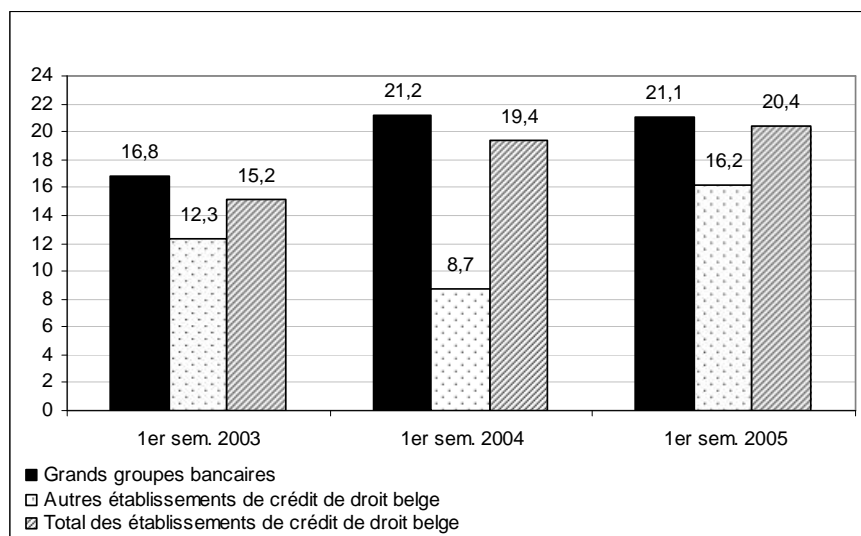
**Indicateurs de rentabilité et de solvabilité des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée; en pourcentages)

	Jun 2003	Jun 2004	Jun 2005
Ratio coûts/revenus	70,2	67,8	68,7
Rendement des fonds propres <sup>(1)</sup>	15,2	19,4	20,4
Risk asset ratio	12,9	12,3	12,1
dont :			
Tier I	8,7	8,6	8,7

(1) Chiffres annualisés.

L'amélioration du résultat net d'exploitation (4,3 p.c.) s'explique en grande partie par la diminution des corrections de valeur (-58,2 p.c.). Au premier semestre 2005, les corrections de valeur sur le portefeuille de crédit ne représentaient plus que 0,04 p.c. du total des créances contre 0,12 p.c. au premier semestre 2004 (chiffres annualisés). Suite à l'évolution positive des résultats exceptionnels et de la quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence, le résultat consolidé est, quant à lui, en hausse de 10,9 p.c.

**Rendement sur fonds propres moyens des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée; en pourcentages)



Le rendement sur fonds propres des établissements de crédit de droit belge s'est légèrement renforcé, s'établissant à 20,4 p.c. au cours de la première moitié de 2005 (contre 19,4 p.c. au premier semestre 2004). Alors que ce ratio s'est stabilisé à 21,1 p.c. au premier semestre 2005 pour les quatre grands groupes bancaires, il a doublé dans le cas des autres établissements de crédit de droit belge (passant de 8,7 p.c. au premier semestre 2004 à 16,2 p.c. au premier semestre 2005). En effet, leur résultat consolidé a augmenté de 46,9 p.c. contre 6,4 p.c. pour les grands groupes bancaires.

Ce contraste s'explique en grande partie par l'évolution différente de leur résultat d'intérêt et de leurs charges d'exploitation. Alors que les grands groupes bancaires enregistraient un recul de 3,3 p.c. de leur résultat d'intérêt et un accroissement de 5,2 p.c. de leurs charges d'exploitation, le résultat d'intérêt des autres établissements de crédit de droit belge progressait de 10,5 p.c. et leurs charges d'exploitation étaient en baisse de 5,8 p.c. L'évolution du ratio coûts/revenus a été également plus favorable pour cette catégorie d'établissements de crédit (passant de 75,7 p.c. au premier semestre 2004 à 70,9 p.c. au premier semestre 2005) que pour les grands groupes bancaires (66,5 p.c. au premier semestre 2004 contre 68,3 p.c. au premier semestre 2005). Néanmoins, ces derniers continuent de présenter un rendement sur fonds propres et un ratio coûts/revenus plus favorables.

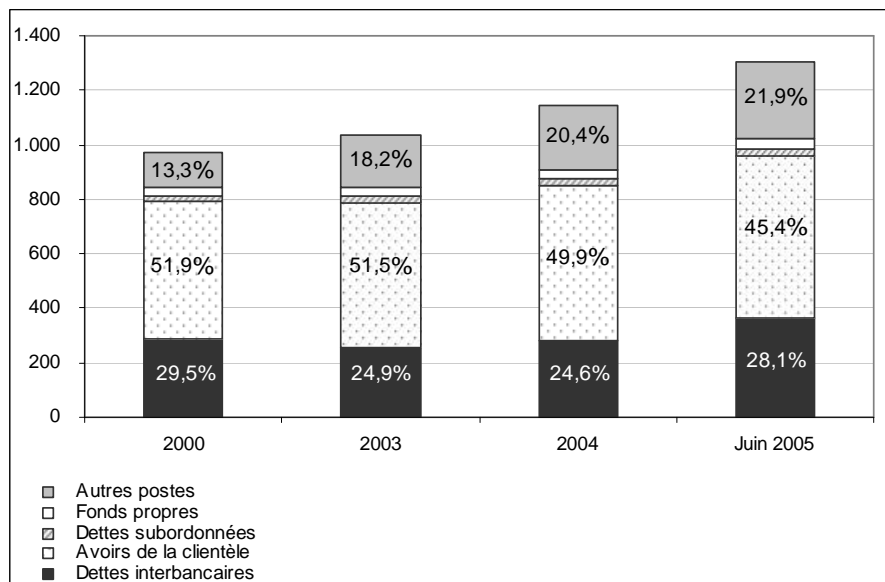
Au 30 juin 2005, le risk asset ratio a diminué, s'établissant à 12,1 p.c. contre 13,0 p.c. fin 2004. Cela a été généré d'une part, par la stabilisation des fonds propres utiles (+0,3 p.c.) et d'autre part, par l'accroissement des actifs pondérés par les risques, suite notamment à l'augmentation des prêts hypothécaires. La composition des fonds propres utiles est restée stable. Au premier semestre 2005, les fonds propres au sens strict (tier I) représentaient 73,9 p.c. des fonds propres utiles contre 74,0 p.c. en 2004, ce qui correspond à un "ratio tier 1" de 8,7 p.c.

### 1.3 Moyens d'action

Les moyens d'action des établissements de crédit belges se sont accrus de 14,3 p.c. au cours du premier semestre 2005 pour s'élever à 1.306,8 milliards d'euros. Cette évolution est le résultat de l'augmentation de 30,3 p.c. des dettes interbancaires (s'établissant ainsi à 366,9 milliards d'euros) de sorte que celles-ci représentaient, fin juin 2005, 28,1 p.c. de la totalité des moyens d'action des établissements de crédit belges, (contre 24,6 p.c. fin 2004). Une part importante de ces dettes interbancaires est composée d'engagements à court terme.

#### Evolution des principaux moyens d'action

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

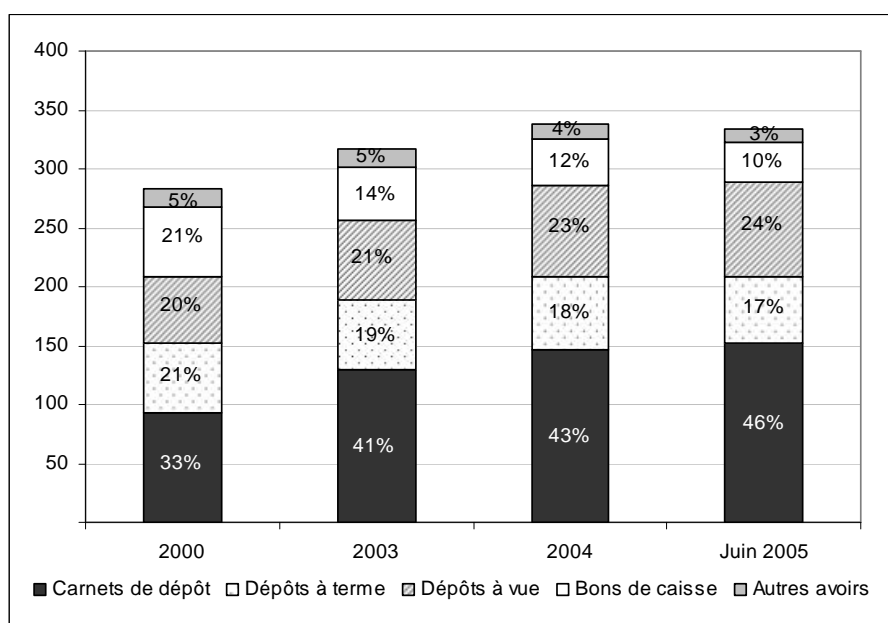


Les avoirs de la clientèle, qui constituent le principal poste au passif du bilan des établissements de crédit (45,4 p.c.), ont augmenté de 4,1 p.c. depuis fin 2004, pour s'élever à 593,5 milliards d'euros. Cette croissance résulte de la forte progression des avoirs de la clientèle étrangère, ces derniers s'accroissant de 12,3 p.c., pour atteindre un montant de 260,3 milliards d'euros. En particulier, les dépôts à vue vis-à-vis de l'étranger, dont la part dans le total des dépôts à vue récoltés est égale à 55,6 p.c., ont connu une forte hausse (31,2 p.c.).



## Evolution des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Les avoirs de la clientèle récoltés en Belgique (333,3 milliards d'euros), qui représentent 56,2 p.c. du total des avoirs collectés, ont enregistré une baisse de 1,5 p.c. par rapport à la fin 2004. Cela est principalement dû à une baisse de l'encours des bons de caisse avec une maturité initiale supérieure à 1 an (-13,6 p.c.) et des comptes à terme avec une maturité initiale jusqu'à 1 an (-10,3 p.c.). Leur part dans les avoirs de la clientèle récoltés en Belgique s'est de ce fait établie à 23,1 p.c. en juin 2005 contre 37,4 p.c. en 2000. Cette évolution s'explique notamment par l'affaiblissement du rendement de ces instruments dans un contexte persistant de faibles taux d'intérêt. Dès lors, le glissement vers les dépôts à vue et d'épargne, qui ont progressé respectivement de 1,9 p.c et de 3,9 p.c. au premier semestre 2005, s'est poursuivi. Fin juin 2005, l'encours de ces instruments atteignait 231,7 milliards d'euros, soit près de 70 p.c. des moyens d'action récoltés en Belgique. La croissance de ces instruments au cours des six premiers mois de 2005 n'a cependant pas été aussi prononcée que les années précédentes. En effet, les dépôts d'épargne ont augmenté en moyenne de 12,3 p.c. par an entre 2000 et 2004, tandis que les dépôts à vue enregistraient une croissance annuelle moyenne de 8,1 p.c.

### 1.4 Remplois

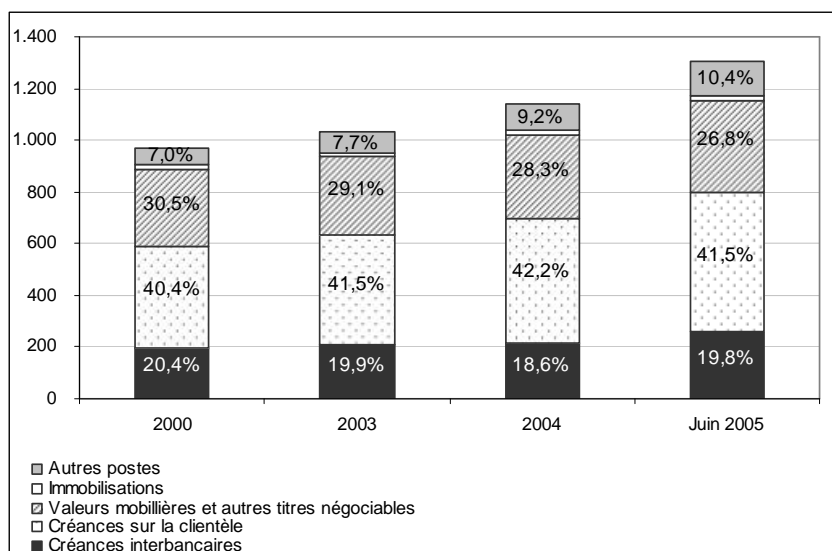
L'accroissement des actifs est principalement dû à l'augmentation des créances interbancaires (21,6 p.c.) et des créances sur la clientèle (12,3 p.c.).

L'augmentation des créances sur la clientèle provient surtout de la forte croissance des prêts à terme (13,1 p.c.). Il s'agit principalement de prêts à terme à un an au plus, dont une grande partie consiste en des "reverse repo" avec des institutions financières non bancaires, à l'étranger. Ces transactions expliquent également pourquoi la croissance des crédits aux non-résidents (21,6 p.c.) est beaucoup plus importante que celle des crédits octroyés aux résidents (2,4 p.c.). Pour le troisième semestre consécutif, le montant des crédits aux non-résidents était de ce fait plus élevé que celui des crédits octroyés aux résidents. Ces montants s'élevaient respectivement à 302,3 et 239,8 milliards d'euros fin juin 2005.

Par ailleurs, l'augmentation des créances sur la clientèle résulte également de la hausse persistante de l'encours des prêts hypothécaires (6,7 p.c.). Les taux hypothécaires, qui ont atteint un niveau historiquement bas, expliquent le grand nombre de nouveaux prêts hypothécaires. En outre, on observera qu'en 2005 le montant moyen des prêts hypothécaires a de nouveau fortement progressé.

## Evolution des principaux emplois

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Le portefeuille-titres, qui représente environ un quart de l'actif du bilan des établissements de crédit, a crû de 8,5 p.c. au cours des six premiers mois de 2005. Les obligations émises par les pouvoirs publics, qui constituent le poste le plus important du portefeuille-titres des établissements de crédit belges (54,0 p.c.), ont largement contribué à cette croissance. En particulier, les obligations émises par des pouvoirs publics étrangers ont continué à augmenter fortement au cours du premier semestre 2005 (10,6 p.c.). Leur part dans le portefeuille d'obligations d'Etat s'élève à présent à 66,1 p.c., alors qu'elle n'atteignait que 41,7 p.c. en 2000. Les titres non productifs d'intérêts, qui représentent quelque 10 p.c. du portefeuille total, ont également nettement progressé (25,8 p.c.).

## 1.5 Opérations à terme hors bilan

Les opérations à terme hors bilan ont légèrement diminué (-2,7 p.c.) pour atteindre un montant notionnel de 5.957 milliards d'euros. Cela est dû au recul des opérations à terme sur taux d'intérêt (-3,4 p.c.), représentant près de 90 p.c. du total des opérations à terme. Cette évolution résulte principalement de la baisse des swaps de taux d'intérêt, qui a toutefois été partiellement compensée par l'augmentation des options sur taux d'intérêt.

### Ventilation des opérations à terme hors bilan

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	Juin 2005	Variation 04/05	
Opérations à terme sur devises	358	468	503	509	6	1,1%
Opérations à terme sur taux d'intérêt	2.071	3.912	5.419	5.233	-186	-3,4%
dont :						
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	3.804	-368	-8,8%
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	1.114	131	13,3%
Autres opérations à terme	181	245	199	215	16	7,9%
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>5.957</b>	<b>-164</b>	<b>-2,7%</b>

Outre les opérations à terme, une grande partie des opérations hors bilan consiste en des "valeurs et créances confiées à l'établissement de crédit" (c'est-à-dire soit des valeurs à l'encaissement confiées à l'établissement, soit des valeurs que l'établissement a prises en dépôt à découvert). A fin juin 2005, ce poste s'élevait à 8.776 milliards d'euros, soit une baisse de 38,7 p.c. par rapport à décembre 2004. Cette évolution peut s'expliquer par la diminution des valeurs et créances confiées à Euroclear Bank, à la suite des restructurations effectuées au sein de cet établissement au début de cette année. Il s'agit notamment de la déconsolidation de Crestco, Euroclear France et Euroclear Nederland, qui sont désormais consolidés au sein de la société Euroclear SA au lieu de Euroclear Bank.

## 2. Compagnies d'assurances et fonds de pensions

### 2.1 Compagnies d'assurances

#### 2.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

Le nombre de compagnies d'assurances établies en Belgique a diminué de 13 unités au cours du premier semestre 2005 pour s'établir à 168 unités fin juin. Non seulement plusieurs filiales belges d'assureurs étrangers ont disparu, mais le nombre de compagnies belges a également diminué de 8 unités. La plupart de ces compagnies ont disparu après un transfert de leurs activités vers une autre entreprise. Comme durant les périodes précédentes, ce phénomène a principalement touché les compagnies spécialisées dans les assurances non-vie. Ces dernières demeurent cependant de loin les plus nombreuses. Toutefois, elles sont généralement de très petite taille.

Le nombre de compagnies étrangères ne possédant pas de succursales en Belgique mais étant en mesure d'offrir des produits d'assurance sous le statut de la libre prestation de services, s'est accru de 681 à 715 unités en 2005. Leur part de marché est toutefois encore très limitée.

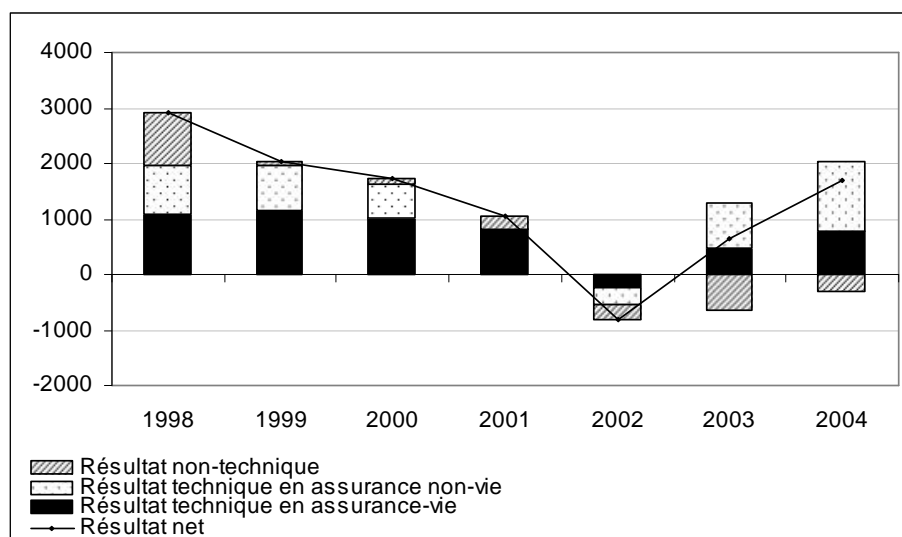
#### 2.1.2 Rentabilité et solvabilité

En 2004, les compagnies d'assurances ont réalisé un résultat net de 1.703,5 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 166 p.c. par rapport à 2003. Le nombre de compagnies déficitaires a également diminué en 2004. Leurs pertes cumulées s'élevaient à 161,7 millions d'euros contre 353,5 millions d'euros en 2003. Le rendement des fonds propres au niveau sectoriel est dès lors passé de 7,3 p.c. en 2003 à 18,0 p.c. en 2004.

L'accroissement du résultat net est dû à la fois à l'amélioration du résultat technique en assurance-vie (63,9 p.c.), du résultat technique en assurance non-vie (52,6 p.c.) et du résultat non-technique (51,1 p.c.).

#### Résultats des compagnies d'assurances par activité

(données sur base sociale; en millions d'euros)



**Résultat technique des activités d'assurance-vie <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en millions d'euros)

	2002	2003	2004	Variation 03/04
Primes acquises nettes	14.421	17.646	19.953	13,1%
Montants payés nets (-)	6.863	7.825	8.507	8,7%
Variation des provisions techniques (-)	8.781	11.799	13.985	18,5%
Primes après frais d'assurance	-1.223	-1.978	-2.539	-
Frais d'exploitation nets (-)	1.140	1.151	1.187	3,1%
Résultat d'assurance	-2.363	-3.129	-3.726	-
Revenus nets de placements	2.124	3.614	4.521	25,1%
Résultat technique d'assurance-vie	-239	485	795	63,9%

(1) Corrigé pour changements de valeur des placements liés aux contrats de la branche 23.

En 2004, un accroissement de 13,1 p.c. des primes sur les activités d'assurance-vie a été enregistré. Bien qu'en 2004, pour la première fois depuis longtemps, les primes des produits d'assurance liés à un fonds de placement (branche 23) aient augmenté plus fortement (19,5 p.c.) que celles des produits à rendement garanti (branche 21) (12,1 p.c.), les contrats du type branche 21 représentaient encore 85,5 p.c. des primes totales d'assurance-vie en 2004. Le résultat technique des activités d'assurance-vie est passé de 484,9 millions d'euros à 795,0 millions d'euros, essentiellement en raison de la progression de 25,1 p.c. des revenus nets de placement (hors branche 23). Cette amélioration provient d'un accroissement des revenus d'intérêt (lié principalement à la croissance du portefeuille obligataire), d'une hausse des plus-values réalisées et d'une baisse des corrections nettes de valeur.

**Résultat technique des activités d'assurance non-vie**  
(données sur base sociale; en millions d'euros)

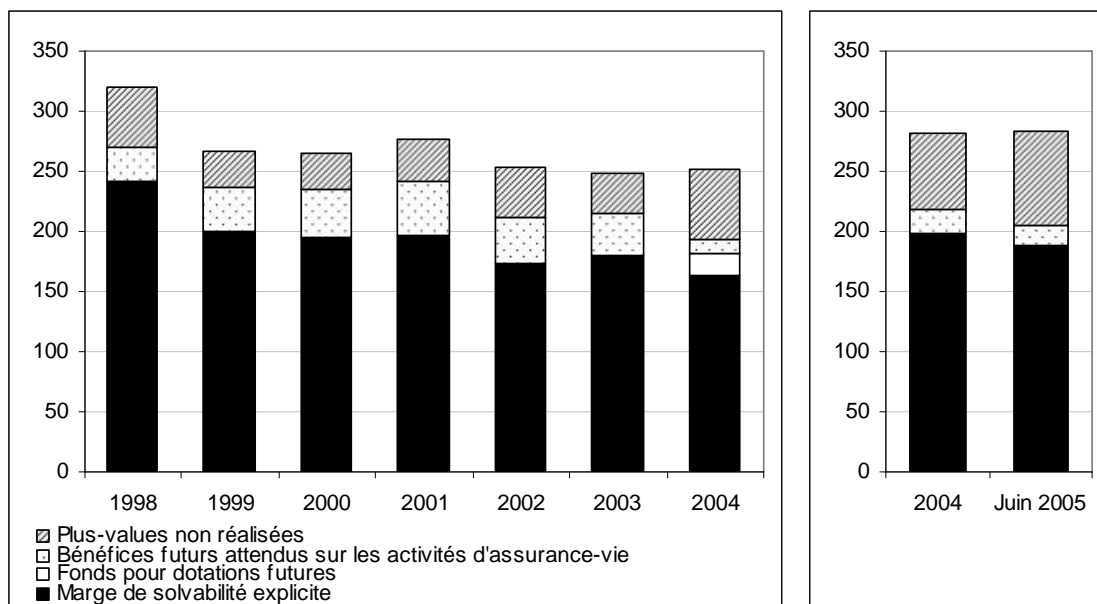
	2002	2003	2004	Variation 03/04
Primes acquises nettes	8.510	9.075	9.599	5,8%
Montants payés nets (-)	5.936	5.668	5.707	0,7%
Variation des provisions techniques (-)	888	827	1.013	22,5%
Primes après frais d'assurance	1.686	2.580	2.879	-
Frais d'exploitation nets (-)	2.670	2.771	2.837	2,4%
Résultat d'assurance	-985	-191	42	-
Revenus nets de placements	691	994	1.182	19,0%
Résultat technique d'assurance non-vie	-293	803	1.225	52,6%

Dans les activités non-vie, les primes se sont accrues de 5,8 p.c en 2004, faisant suite à une hausse de 6,6 p.c. en 2003. Les frais d'assurance, après avoir reculé au cours des années précédentes, ont à nouveau progressé en 2004, principalement en raison de l'augmentation des provisions techniques. Toutefois, leur pourcentage de croissance (3,5 p.c) est resté inférieur à celui des primes. De même, les frais d'exploitation (2,4 p.c.) ont augmenté moins rapidement que les primes. L'ensemble de ces facteurs a entraîné une amélioration du résultat d'assurance dans le domaine des activités non-vie. Pour la première fois depuis longtemps, ce résultat était à nouveau positif en 2004 (42,2 millions d'euros), ce qui signifie que le ratio entre les frais d'assurance et les frais d'exploitation, d'une part, et les primes acquises, d'autre part, que l'on appelle généralement "ratio combiné", est passé sous le niveau des 100 p.c. (99,6 p.c.). Il convient toutefois de noter que les résultats en assurance non-vie varient fortement d'une compagnie à l'autre et d'une activité à l'autre. Par ailleurs, les revenus nets de placements des activités non-vie ont progressé de 19,0 p.c. Au total, ces différentes évolutions sont à l'origine d'une hausse du résultat technique de 52,6 p.c. dans l'activité non-vie, celui-ci atteignant ainsi 1.224,6 millions d'euros.

Le résultat non-technique, qui comprend les résultats financiers non attribués, les résultats exceptionnels ainsi que quelques autres postes d'importance secondaire, est passé de -646,2 millions d'euros en 2003 à -316,1 millions d'euros en 2004. Cette amélioration s'est toutefois produite à partir d'un niveau particulièrement bas. En effet, le résultat non-technique était exceptionnellement négatif en 2003 à la suite d'importantes charges financières, comptabilisées par plusieurs grandes compagnies dans le cadre d'opérations de couverture contre une poursuite de la baisse du cours des actions. En 2004, le résultat non-technique s'est dès lors inscrit en forte hausse malgré le transfert d'une plus grande partie des résultats financiers vers le compte technique non-vie. La croissance du résultat non-technique a également été tempérée par une diminution du résultat exceptionnel et une augmentation des impôts.

### Niveau et composition de la marge de solvabilité disponible des compagnies d'assurances

(données sur base sociale; en pourcentages de la marge à constituer)



Le degré de solvabilité des compagnies d'assurances s'est légèrement renforcé en 2004. Le rapport entre la marge de solvabilité disponible et celle à constituer est passé de 248 p.c. en 2003 à 252 p.c. en 2004. Ce niveau est cependant encore faible en comparaison avec celui atteint il y a quelques années. De plus, la marge explicite, comprenant, entre autres, les fonds propres comptabilisés au bilan, a reculé (179 p.c. en 2003 contre 164 p.c. en 2004). Cette baisse est due à une augmentation plus rapide de la marge à constituer (11,9 p.c.) par rapport aux éléments explicites disponibles (2,5 p.c.), notamment à la suite du versement d'une partie des bénéfices aux actionnaires et détenteurs de polices ainsi que de la forte progression des activités, en particulier dans la branche vie.

En revanche, le deuxième composant de la marge de solvabilité réglementaire, c'est-à-dire la marge implicite, s'est accru en 2004 (88 p.c. du minimum exigé contre 69 p.c. en 2003). Depuis 2004, ce composant comprend trois éléments qui peuvent être repris par l'entreprise après accord de l'autorité de contrôle.

Le premier élément de la marge implicite correspond à une partie des bénéfices futurs attendus des activités d'assurance-vie. En 2004, ce composant est passé de 36 p.c. du minimum exigé à 13 p.c. Cette diminution résulte en premier lieu du recul de la rentabilité des activités d'assurance-vie ces dernières années. Elle est également la conséquence d'un changement dans la réglementation qui limitera progressivement les possibilités d'incorporation des bénéfices futurs dans la marge de solvabilité, pour finalement les interdire en 2010.

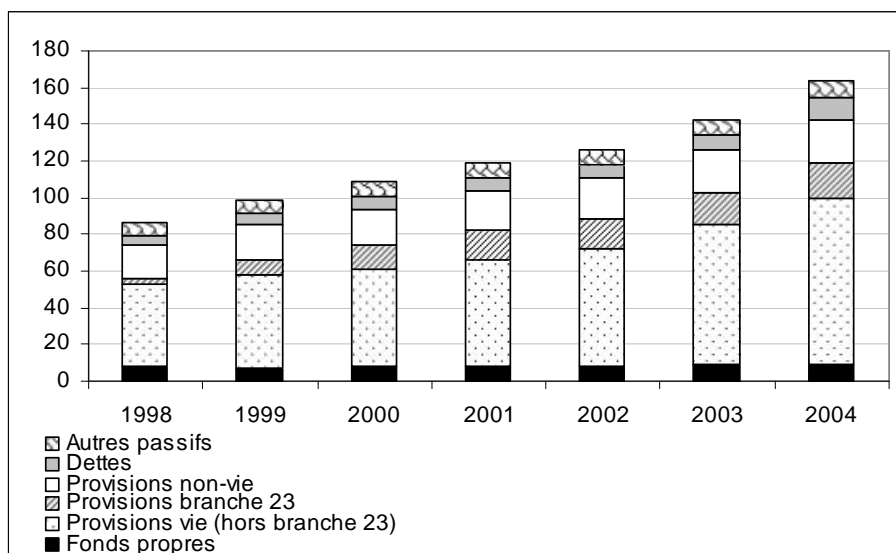
Le deuxième élément comprend les plus-values non réalisées sur le portefeuille de placement, qui sont reprises dans la marge implicite. Ce montant s'est accru en 2004 (58 p.c. du minimum exigé en 2004 au lieu de 33 p.c. en 2003). On notera que la majeure partie des plus-values latentes n'est toutefois pas reprise dans la marge implicite mais constitue une réserve latente additionnelle, ne faisant pas partie de la marge de solvabilité réglementaire. Grâce à la hausse des marchés obligataires et d'actions, cette réserve a crû, après avoir connu une forte baisse entre 2000 et 2002.

Le troisième élément est constitué par une partie du fonds pour dotations futures. Ce fonds reprend les montants dont il n'a pas été décidé à la date de clôture de l'exercice s'ils allaient être versés aux assurés ou aux actionnaires. Fin 2004, ce poste représentait 17 p.c. de la marge de solvabilité exigée.

Sur base des données trimestrielles, il apparaît que la solvabilité des compagnies d'assurances a progressé légèrement au cours du premier semestre de 2005 et ce principalement en raison de la prise en compte d'un montant plus important de plus-values latentes dans la marge implicite.

### 2.1.3 Provisions et autres passifs

#### Principaux composants du passif des compagnies d'assurances (données sur base sociale; en milliards d'euros)



En 2004, le total du bilan du secteur des assurances a progressé de 15,0 p.c., pour atteindre 163,7 milliards d'euros. Cette croissance est plus importante qu'en 2003 (12,9 p.c.). Les fonds propres des compagnies d'assurances ont atteint 9.443,7 millions d'euros (+7,5 p.c.) en 2004, à la suite de l'augmentation du capital souscrit, des réserves et du résultat reporté.

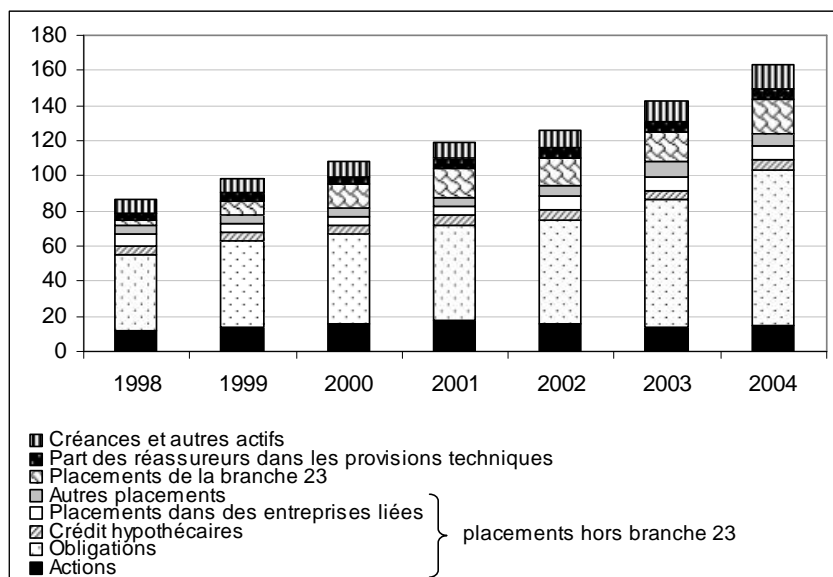
Par rapport à 2003, les provisions, qui représentent la majeure partie du passif, ont toutefois crû plus fortement que les fonds propres (14,0 p.c.). Cette hausse était légèrement supérieure à celle de 2003 (13,1 p.c.), et, comme les années précédentes, principalement due à un accroissement des provisions pour les contrats d'assurance-vie de la branche 21 (18,1 p.c.). Tout comme en 2003, les provisions liées aux contrats de la branche 23 ont, quant à elles, augmenté de 9,5 p.c. en 2004.

Néanmoins, ce sont les dettes qui ont enregistré la hausse la plus nette (44,7 p.c.). Au sein de ce poste, ce sont essentiellement les cautions acquises au comptant et les autres dettes qui ont augmenté. D'une manière générale, la valeur des dettes demeure très limitée (3,9 p.c. du total du bilan à la fin 2004).

## 2.1.4 Placements et autres actifs

### Principaux composants de l'actif des compagnies d'assurances

(données sur base sociale; en milliards d'euros)



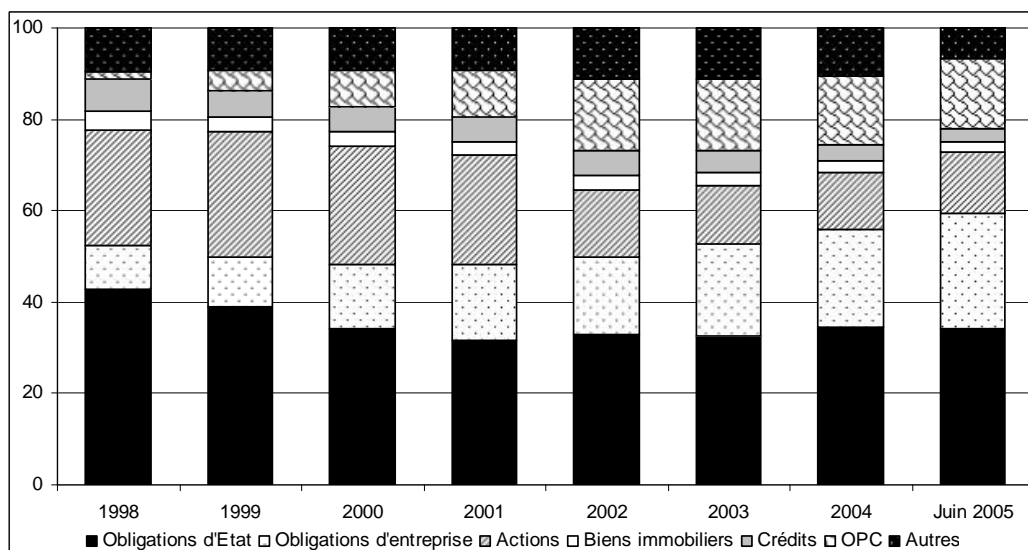
Les placements constituent traditionnellement la rubrique la plus importante de l'actif du bilan des compagnies d'assurances (87,6 p.c. fin 2004). Au sein de ce poste, il faut établir une distinction entre les placements liés aux contrats de la branche 23, comptabilisés à la valeur de marché, et les autres placements, comptabilisés au coût historique et corrigés dans un certain nombre de cas pour des plus-values ou moins-values durables non réalisées.

Pour ce dernier groupe de placements, la part des actions a diminué en 2004, passant de 12,8 p.c. du portefeuille en 2003 à 12,1 p.c. en 2004. Quant au portefeuille obligataire, il a augmenté l'an dernier (67,0 p.c. du portefeuille total en 2003 pour 70,9 p.c. en 2004).

Les placements concernant les contrats de la branche 23 ont progressé de 9,5 p.c. Cela s'explique partiellement par l'augmentation de la valeur de ces placements, mais aussi par l'afflux de nouvelles primes. Par ailleurs, le portefeuille se compose toujours dans une large mesure de parts d'organismes de placement collectif.

### Composition des valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités

(données sur base sociale; en pourcentages du total des valeurs représentatives)



Les compagnies d'assurances doivent couvrir leurs engagements par la détention d'actifs suffisants. Ces actifs doivent être périodiquement affectés aux différentes activités et en constituent les valeurs représentatives. Celles-ci sont comptabilisées à la valeur d'affectation, qui correspond, dans la plupart des cas, à la valeur de marché, mais parfois aussi, à la valeur actuarielle, par exemple dans le cas des obligations d'Etat.

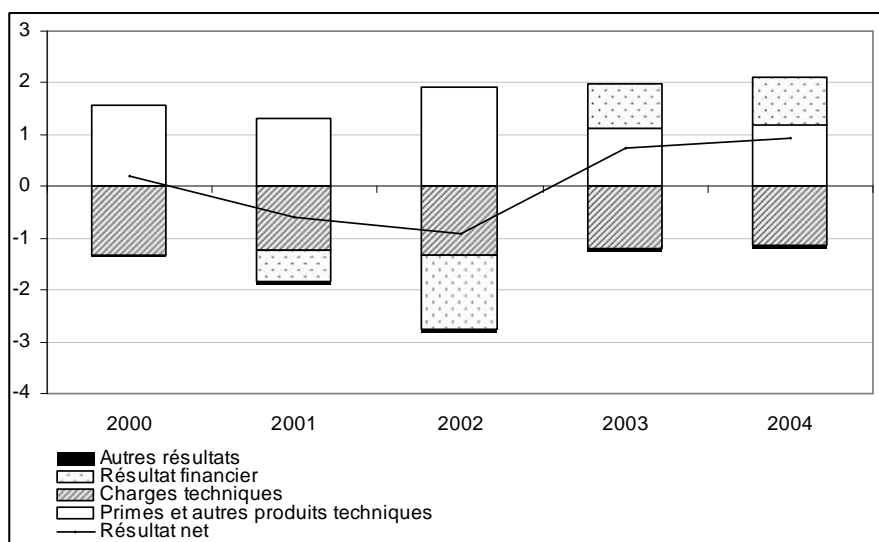
Pour toutes les activités considérées, y compris celles d'assurance-vie de la branche 23, où les assurés assument le risque de placement, les valeurs représentatives s'élevaient à 153,9 milliards d'euros fin juin 2005 contre 147,3 milliards d'euros fin 2004. Au cours du premier semestre de 2005, l'importance du portefeuille obligataire a continué de s'accroître pour s'établir à 59,4 p.c. du total des valeurs représentatives (contre 55,8 p.c. fin 2004). Fin juin 2005, les obligations d'Etat représentaient 34,2 p.c. du total des valeurs représentatives, tandis que les obligations d'entreprise représentaient 25,2 p.c. La part relative de ces obligations dans le portefeuille obligataire total a progressé au cours du premier semestre de 2005 (42,4 p.c. au lieu de 38,4 p.c. en 2004), alors que ce pourcentage était resté quasiment constant en 2004. Après le recul de ces dernières années, la part des actions dans le total des valeurs représentatives est légèrement en hausse au premier semestre de 2005 (13,3 p.c. contre 12,7 p.c. en 2004). La proportion des parts d'organismes de placement collectif (OPC) s'est stabilisée aux environs de 15 p.c. La plus forte diminution a été enregistrée pour les autres placements (10,3 p.c. du total des valeurs représentatives en 2004 contre 6,6 p.c. au premier semestre 2005). Au sein de cette rubrique, ce sont principalement les comptes détenus auprès des banques pour les activités d'assurance-vie qui ont diminué, tandis que, pour les activités non-vie, la part des créances sur les intermédiaires et la proportion du poste "part des réassureurs dans les provisions techniques" ont baissé.

## 2.2 Fonds de pensions

En 2004, le nombre de fonds de pensions agréés est passé de 327 à 323 unités. Huit nouveaux fonds ont été agréés et douze liquidés. A la fin 2004, 5 fonds étaient encore en cours de liquidation, si bien que le nombre total de fonds de pensions s'est établi à 328 unités contre 330 fin 2003. Fin juin 2005, le nombre de fonds de pensions agréés s'élevait à nouveau à 326 unités. Comme il ne restait que 2 fonds de pensions en cours de liquidation fin juin, le nombre total de fonds de pensions s'est maintenu à 328 unités.

### Résultats des fonds de pensions

(en milliards d'euros)





Les résultats des fonds de pensions sont déterminés par les revenus de placements, les primes versées et les charges techniques. En 2004, les primes versées ont augmenté de 4,3 p.c. pour s'établir à 1.212,1 millions d'euros, tandis que les prestations baissaient de 4,9 p.c. En outre, les fonds de pensions ont également réalisé un résultat financier favorable (9,4 p.c.), principalement à la suite de la réalisation de plus-values et de la prise en compte de plus-values non réalisées (les placements étant comptabilisés à la valeur de marché). Néanmoins, le rendement sur le portefeuille est resté quasiment constant en 2004 par rapport à 2003 (8,6 p.c.) à cause d'une croissance comparable des placements.

Ces bons résultats ont eu une influence positive sur la position patrimoniale des fonds de pensions en 2004. Ainsi, le degré de couverture des engagements existants a progressé, passant de 119,8 p.c. en 2003 à 127,7 p.c. en 2004. Non seulement la position patrimoniale globale du secteur s'est améliorée en 2004, mais l'insuffisance de patrimoine s'est également réduite pour les entreprises concernées. Cette insuffisance est passée de 2,2 p.c. du patrimoine total du secteur en 2003 à 1,3 p.c. en 2004.

La composition du portefeuille de placements des fonds de pensions n'a pas beaucoup changé en 2004. En raison du régime fiscal avantageux et des meilleures possibilités de diversification dont ils bénéficient, la part des organismes de placement collectif (OPC) a continué à progresser, passant de 71,8 p.c. des valeurs représentatives totales à 75,2 p.c. Dans cette catégorie, la part des fonds investis en actions s'est accrue aux dépens des fonds investis en obligations. En revanche, la part des placements directs en obligations et en actions est passée respectivement de 5,3 p.c. à 4,3 p.c. et de 10,2 p.c. à 9,4 p.c. L'importance des autres postes, dont, par exemple, les réserves constituées auprès des entreprises d'assurance-vie, les comptes à vue et l'immobilier, est en baisse (9,4 p.c. au lieu de 10,9 p.c.). L'on notera aussi que les glissements au sein du portefeuille de placements ne sont pas uniquement dus à des transactions d'achat et de vente, mais aussi à des changements dans la valorisation des instruments.



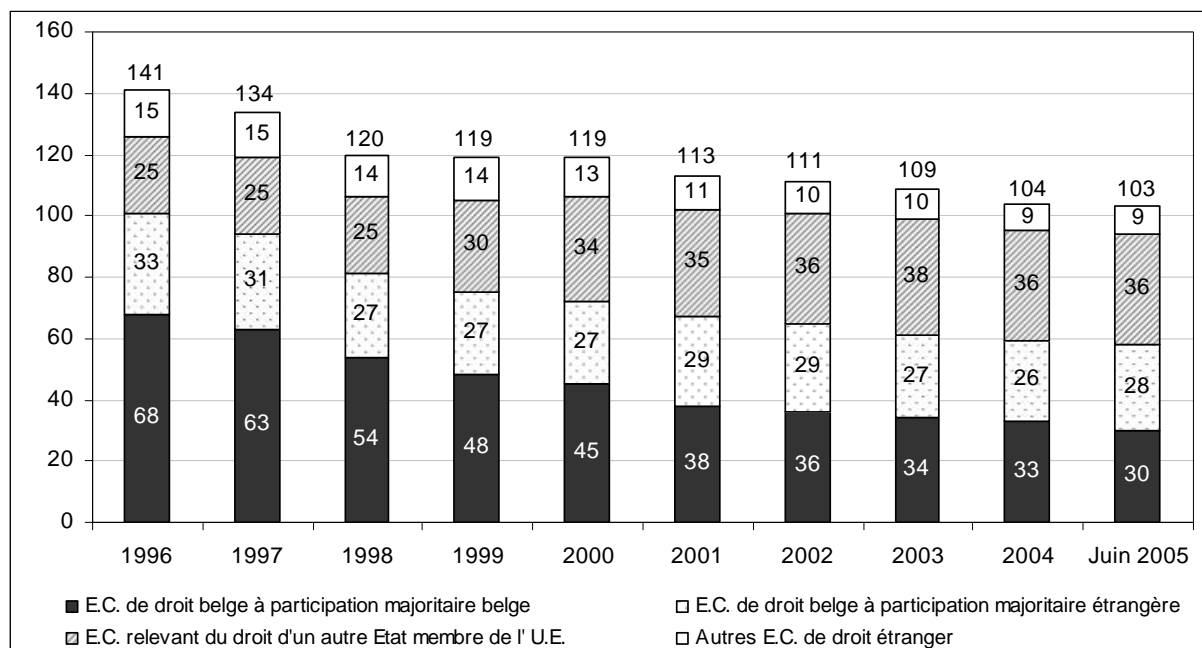
## Tableaux et graphiques



# 1. ETABLISSEMENTS DE CREDIT

## 1.1 Nombre de banques

**Graphique 1 : Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste**  
(données fin de la période)



Source : CBFA

**Tableau 1 : Modifications intervenues dans le secteur**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 2005
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période</b>	<b>94</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>67</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	<b>58</b>
<i>Evolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+2	+2	+2	+1	+3	-	-	1
. radiations <sup>(1)</sup>	-9	-15	-8	-5	-6	-5	-4	-2	-2
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>45</b>	<b>45</b>
<i>Evolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+2	+5	+5	+3	+2	+2	-	-
. radiations <sup>(1)</sup>	-2	-3	-	-2	-4	-2	-	-3	-

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

Source : CBFA

## 1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

**Tableau 2 : Evolution des chiffres-clés**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Total du bilan			Avoirs de la clientèle			Créances sur la clientèle		
	2004	Juin 2005	variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	2004	Juin 2005	variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	2004	Juin 2005	variation 1 <sup>er</sup> sem. 05
Grands groupes bancaires (12)	1.010,7	1.167,3	15,5%	482,1	505,5	4,9%	433,2	486,8	12,4%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	91,4	94,4	3,3%	64,9	63,4	-2,3%	37,1	39,9	7,8%
Total des établissements de crédit de droit belge (58)	1.102,1	1.261,6	14,5%	547,0	569,0	4,0%	470,2	526,7	12,0%
Succursales (45)	41,1	45,2	9,8%	23,0	24,5	6,5%	12,6	15,4	21,9%
Total des établissements de crédit (103)	1.143,2	1.306,8	14,3%	570,1	593,5	4,1%	482,9	542,2	12,3%

	Opérations hors bilan à terme			Valeurs et créances confiées aux établissements de crédit			Résultats de l'exercice (en millions d'euros)		
	2004	Juin 2005	Variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	2004	Juin 2005	Variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05	Variation 04/05
Grands groupes bancaires (12)	6.003,7	5.852,3	-2,5%	838,8	879,6	4,9%	2.773	2.950	6,4%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	91,7	82,1	-10,5%	12.479,0	6.715,0	-46,2%	258	379	46,9%
Total des établissements de crédit de droit belge (58)	6.095,4	5.934,4	-2,6%	13.317,8	7.594,6	-43,0%	3.030	3.329	9,9%
Succursales (45)	26,1	22,9	-12,2%	992,2	1.181,2	19,0%	60	100	66,2%
Total des établissements de crédit (103)	6.121,5	5.957,3	-2,7%	14.310,0	8.775,8	-38,7%	3.091	3.429	10,9%

	Risk asset ratio		Rendement des actifs moyens		Rendement des fonds propres moyens		Ratio coûts/revenus	
	2004	Juin 2005	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05
Grands groupes bancaires (12)	12,6%	11,6%	0,6%	0,5%	21,2%	21,1%	66,5%	68,3%
Autres établissements de crédit de droit belge (46)	16,0%	17,0%	0,5%	0,8%	8,7%	16,2%	75,7%	70,9%
Total des établissements de crédit de droit belge (58)	13,0%	12,1%	0,6%	0,6%	19,4%	20,4%	67,8%	68,7%
Succursales (45)	-	-	-	-	-	-	80,5%	69,3%
Total des établissements de crédit (103)	-	-	-	-	-	-	68,2%	68,7%

(1) Chiffres annualisés.

Source : CBFA

**Tableau 3 : Evolution des principaux postes du bilan**  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Actif	2000	2004	Jun 2005	Variation	Passif	2000	2004	Jun 2005	Variation
				1 <sup>er</sup> sem. 05					1 <sup>er</sup> sem. 05
Créances interbancaires	198,4	212,6	258,5	21,6%	Dettes interbancaires	286,8	281,6	366,9	30,3%
Créances sur la clientèle	392,7	482,9	542,2	12,3%	Avoirs de la clientèle	504,2	570,1	593,5	4,1%
					- Dettes envers la clientèle	369,0	456,1	477,7	4,7%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	296,5	323,1	350,5	8,5%	- Dettes représentées par un titre	135,3	113,9	115,8	1,6%
Immobilisations	15,8	18,9	19,6	3,5%	Dettes subordonnées	24,0	23,7	24,5	3,5%
Autres postes	68,0	105,7	136,0	28,7%	Fonds propres	26,9	35,0	35,7	1,9%
					Autres postes	129,4	232,9	286,1	22,8%
	971,3	1.143,2	1.306,8	14,3%		971,3	1.143,2	1.306,8	14,3%

Source : CBFA

**Tableau 4 : Evolution des composants de base du compte de résultats**  
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands établissements de crédit				Total des établissements de crédit			
	1 <sup>er</sup> sem. 03	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05	variation 04/05	1 <sup>er</sup> sem. 03	1 <sup>er</sup> sem. 04	1 <sup>er</sup> sem. 05	variation 04/05
Résultat d'intérêt	5,04	5,62	5,43	-3,3%	5,79	6,44	6,35	-1,4%
Résultats de capitaux autres que des résultats d'intérêt <sup>(1)</sup>	1,79	1,53	1,43	-6,8%	2,05	1,71	1,64	-3,9%
Autres produits <sup>(2)</sup>	3,11	3,38	3,92	16,2%	4,12	4,48	4,99	11,4%
Produit bancaire	9,94	10,53	10,78	2,4%	11,96	12,63	12,98	2,8%
Charges d'exploitation <sup>(3)</sup> (dont frais de personnel)	6,93 (3,29)	7,00 (3,31)	7,36 (3,39)	5,2% (2,4%)	8,44 (3,85)	8,60 (3,87)	8,91 (3,87)	3,7% (0,0%)
Résultat brut d'exploitation	3,01	3,53	3,42	-3,1%	3,52	4,03	4,06	0,8%
Corrections de valeur	0,61	0,18	0,11	-38,8%	0,65	0,23	0,09	-58,2%
Résultat exceptionnel	0,40	0,09	0,17	86,7%	0,41	0,11	0,18	71,7%
Impôts	0,67	0,84	0,76	-9,1%	0,82	0,99	0,96	-3,3%
Transferts et prélèvements	0,03	-0,01	-0,05	-	0,03	-0,01	-0,06	-
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,04	0,30	0,40	-	0,04	0,30	0,40	-
Part des tiers dans le résultat des filiales consolidées	0,11	0,11	0,11	-1,8%	0,12	0,12	0,11	-3,5%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>2,07</b>	<b>2,77</b>	<b>2,95</b>	<b>6,4%</b>	<b>2,41</b>	<b>3,09</b>	<b>3,43</b>	<b>10,9%</b>

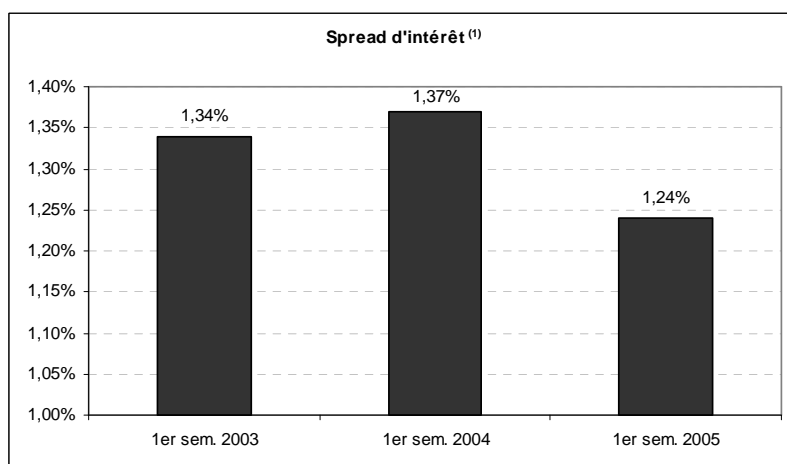
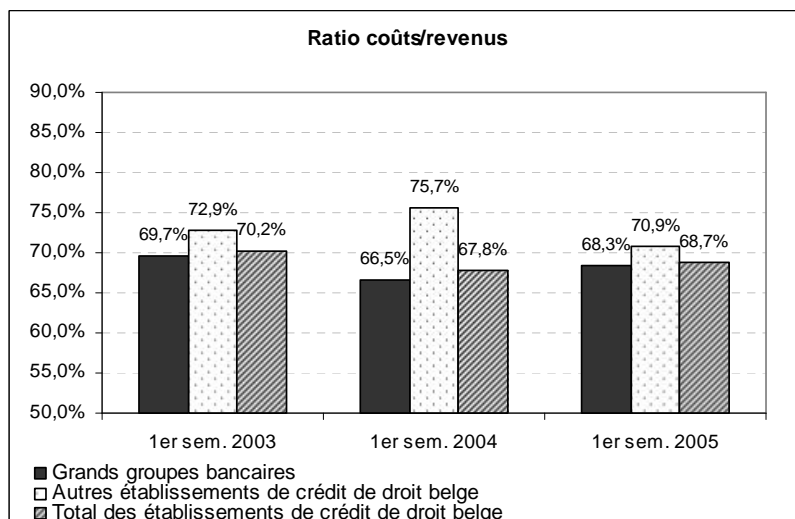
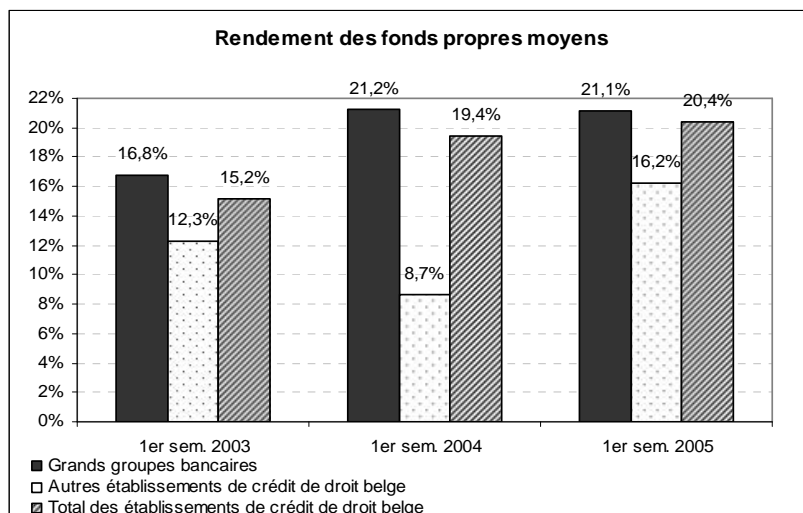
(1) Revenus d'actions et d'autres valeurs mobilières à revenu variable + produits des immobilisations financières + résultat sur réalisation de valeurs mobilières et titres de placement + résultats financiers de l'activité de change et du trading.

(2) Revenus de commissions et de services bancaires + autres produits d'exploitation.

(3) Y compris les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Source : CBFA

**Graphique 2 : Rentabilité des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée)



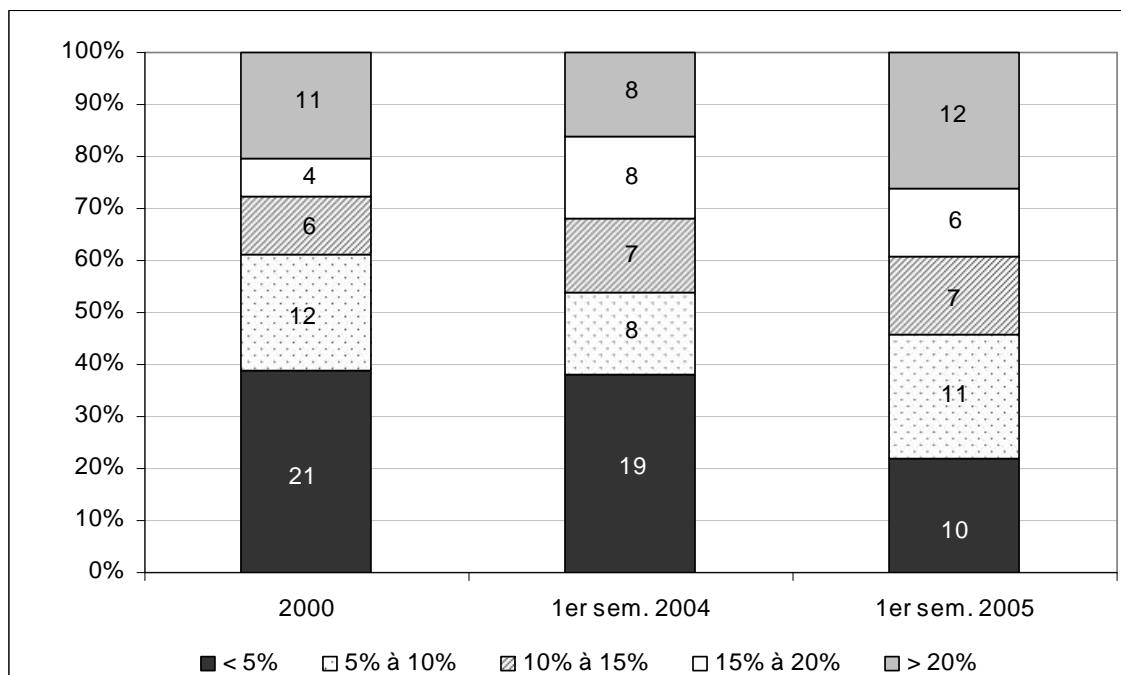
Source : CBFA

(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.



**Graphique 3 : Distribution des établissements de crédit de droit belge en fonction du rendement des fonds propres <sup>(1)</sup>**

(nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)

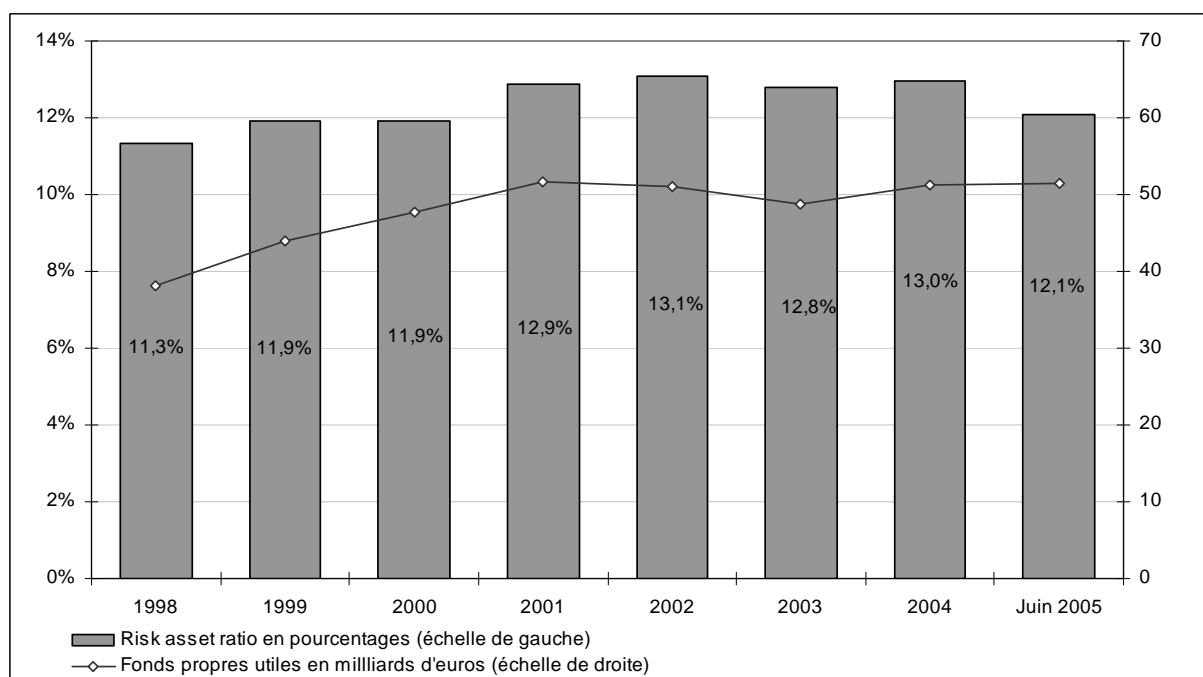


Source : CBFA

(1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maison-mères.

**Graphique 4 : Evolution des fonds propres utiles et du risk asset ratio des établissements de crédit de droit belge**

(données à la fin de la période sur base consolidée)



Source : CBFA

**Tableau 5 : Eléments des fonds propres des établissements de crédit de droit belge**  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Fonds propres utiles	2000		2003		2004		Juin 2005		Variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	30,6	64,3%	34,3	70,3%	37,9	74,0%	38,0	73,9%	0,1	0,2%
dont instruments hybrides	1,7	3,6%	2,4	4,9%	3,1	6,1%	3,3	6,4%	0,2	7,3%
Eléments complémentaires des fonds propres	20,8	43,7%	18,4	37,7%	17,5	34,2%	18,2	35,5%	0,7	4,2%
pour les risques de crédit et de marché ("tier two capital")										
dont upper Tier 2 <sup>(2)</sup>	7,0	14,6%	5,4	11,1%	5,0	9,8%	5,4	10,4%	0,4	7,3%
dont lower Tier 2 <sup>(3)</sup>	13,9	29,1%	12,9	26,4%	12,5	24,4%	12,9	25,1%	0,4	3,0%
Déduction des participations	-3,8	-8,0%	-3,9	-8,0%	-4,2	-8,2%	-4,8	-9,4%	-0,6	15,2%
<b>Total</b>	<b>47,7</b>	<b>100%</b>	<b>48,8</b>	<b>100%</b>	<b>51,2</b>	<b>100%</b>	<b>51,4</b>	<b>100%</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3%</b>
Eléments complémentaires des fonds propres uniquement pour les risques de marché ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	1,6	-	2,1	-	2,1	-	1,7	-	-0,4	-

(1) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire: les écarts de consolidation positifs.

(2) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.

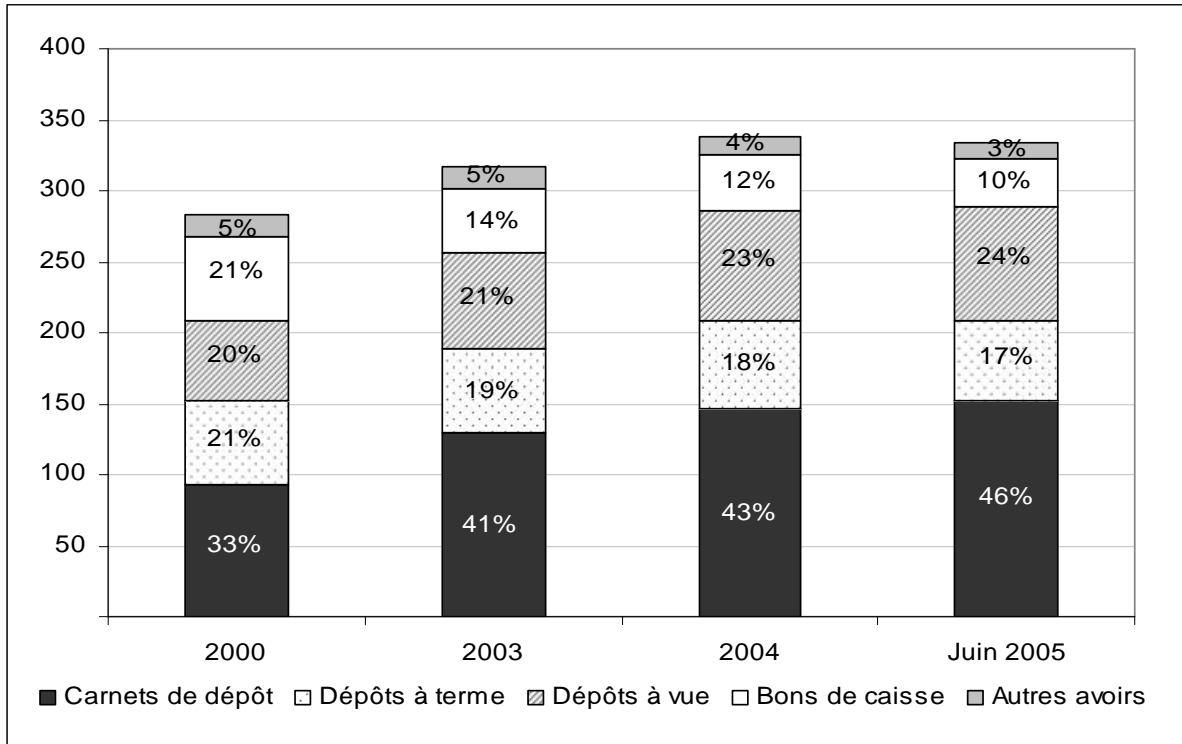
(3) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum 5 ans de durée initiale).

(4) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

Source : CBFA

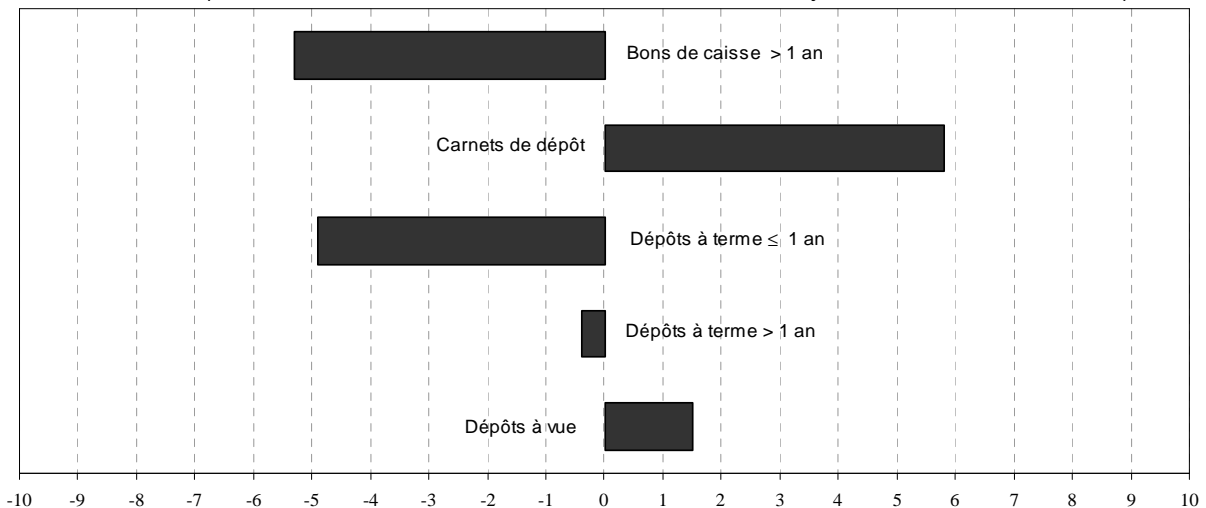


**Graphique 5 : Evolution de la structure des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**  
 (données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Source : CBFA

**Graphique 6 : Glissements intervenus dans les principaux avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**  
 (données sur base consolidée; variation de fin 2004 à fin juin 2005 en milliards d'euros)



Source : CBFA

## 1.4 Remplois

**Tableau 8 : Evolution des principaux emplois**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation
			1 <sup>er</sup> sem. 05			1 <sup>er</sup> sem. 05			1 <sup>er</sup> sem. 05
Créances interbancaires	125,7	165,2	31,4%	86,9	93,3	7,3%	212,6	258,5	21,6%
Créances sur la clientèle	355,5	373,8	5,1%	127,4	168,4	32,2%	482,9	542,2	12,3%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	254,1	266,3	4,8%	69,0	84,3	22,1%	323,1	350,5	8,5%
Immobilisations	17,5	17,9	2,8%	1,5	1,7	11,9%	18,9	19,6	3,5%
Autres postes	79,3	102,4	29,2%	26,4	33,6	27,4%	105,7	136,0	28,7%
<b>Total</b>	<b>832,0</b>	<b>925,6</b>	<b>11,2%</b>	<b>311,2</b>	<b>381,2</b>	<b>22,5%</b>	<b>1.143,2</b>	<b>1.306,8</b>	<b>14,3%</b>

Source : CBFA

**Tableau 9 : Evolution des opérations de crédit**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	Juin 2005	Variation
					1 <sup>er</sup> sem. 05
<u>Crédits de décaissement prélevés</u>					
Prêts à taux de chargement forfaitaire	13,7	13,5	12,7	13,8	8,5%
Prêts hypothécaires <sup>(1)</sup>	79,5	117,4	132,0	140,8	6,7%
Prêts à terme	209,7	230,1	258,3	292,1	13,1%
Avances en comptes courants	40,6	29,6	31,3	39,9	27,3%
Effets de commerce, acceptations et autres crédits	38,2	24,8	38,3	43,1	12,7%
Autres	11,0	13,4	10,3	12,4	20,5%
<b>Total</b>	<b>392,7</b>	<b>428,8</b>	<b>482,9</b>	<b>542,2</b>	<b>12,3%</b>
<b>dont sur la Belgique</b>	<b>218,0</b>	<b>224,3</b>	<b>234,2</b>	<b>239,8</b>	<b>2,4%</b>
<b>dont sur l'étranger</b>	<b>174,7</b>	<b>204,5</b>	<b>248,7</b>	<b>302,3</b>	<b>21,6%</b>

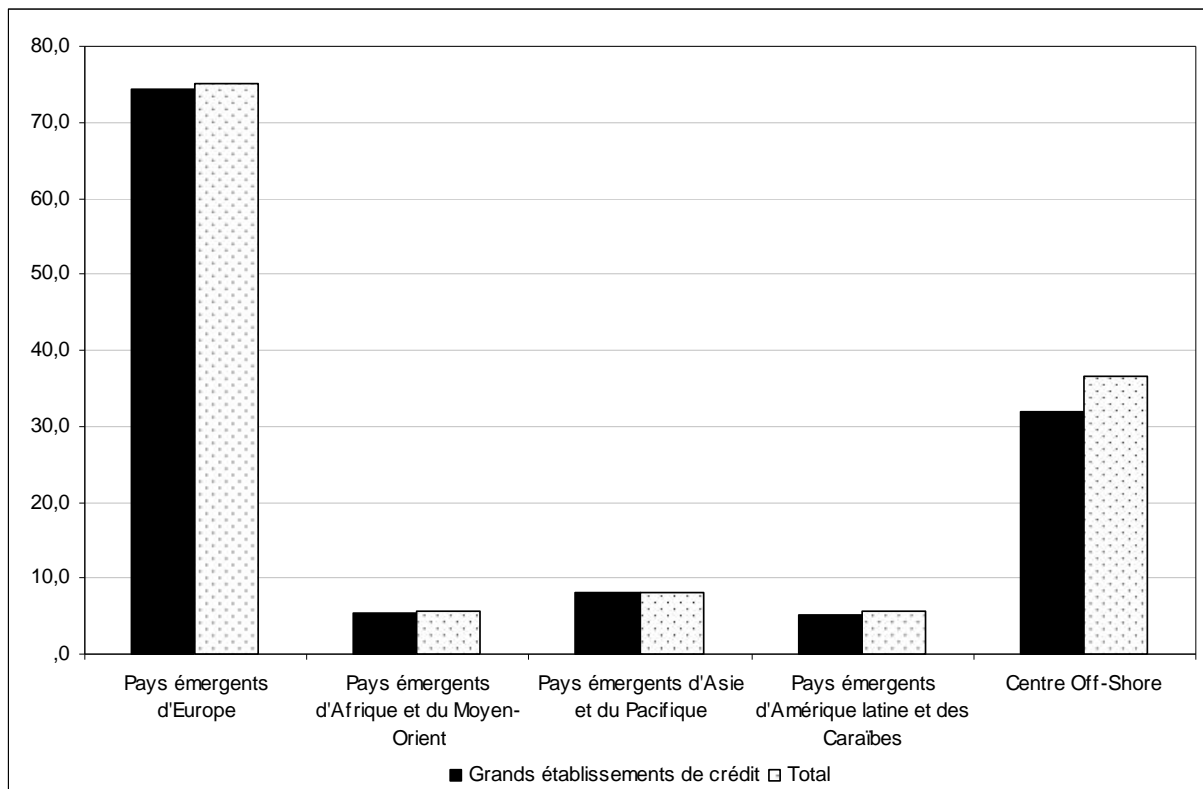
(1) Après déduction des dépôts liés aux prêts hypothécaires.

Source : CBFA

**Graphique 7 : Evolution de la croissance de l'octroi de crédit**  
(en pourcentages)



**Graphique 8 : Evolution des créances des établissements de crédit de droit belge sur les pays émergents et centres off-shore**<sup>(1)</sup>  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



(1) A dater du 31 mars 2005, les établissements de crédit doivent rapporter leurs opérations par pays selon un nouveau modèle de tableau qui :

- introduit un reporting par pays des opérations en produits dérivés (dérivés de crédits, forwards, swaps, options et autres);
- doit être dressé par l'ensemble des établissements de crédit et ne comporte plus de dispense pour les opérations de faible montant;
- comprend dorénavant les opérations locales en monnaie locale dans le total des créances.

**Tableau 10 : Structure du portefeuille-titres***(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)*

	2000	2003	2004	Juin 2005	Variation 1 <sup>er</sup> sem. 05
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>254</b>	<b>237</b>	<b>243</b>	<b>260</b>	<b>6,7%</b>
Titres publics	154	156	154	162	4,9%
- émis par le gouvernement belge	93	68	60	58	-4,0%
- émis par un gouvernement étranger	61	88	94	105	10,6%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	44	34	40	47	17,5%
Autres titres à revenu fixe	49	43	46	48	4,3%
Titres non productifs d'intérêt	6	3	3	3	-6,3%
<b>Portefeuille de négociation</b>	<b>43</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>91</b>	<b>13,8%</b>
Titres publics	21	23	28	27	-3,6%
- émis par le gouvernement belge	10	8	9	7	-21,7%
- émis par un gouvernement étranger	12	14	19	20	5,3%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	2	11	9	12	26,3%
Autres titres à revenu fixe	8	14	14	16	13,3%
Titres non productifs d'intérêt	11	15	28	36	27,3%
<b>Portefeuille total</b>	<b>295</b>	<b>301</b>	<b>323</b>	<b>350</b>	<b>8,5%</b>

Source : CBFA

## 1.5 Opérations à terme hors bilan

**Tableau 11 : Ventilation des opérations à terme**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	Juin 2005	Variation 1 <sup>er</sup> sem. 05	
<b>Opérations à terme sur devises</b>						
Opérations de change à terme	268	311	360	330	-30	-8,2%
Futures sur devises	1	0	0	0		
Contrats de taux de change à terme	0	9	2	5	2	98,0%
Swaps de devises et d'intérêts	51	58	63	79	16	25,9%
Options sur devises	38	91	79	95	17	21,3%
<i>Total</i>	358	468	503	509	6	1,1%
<b>Opérations à terme sur taux d'intérêt</b>						
Contrats de taux d'intérêt	134	194	170	197	27	15,9%
Futures sur taux d'intérêt	52	82	91	110	20	21,5%
Contrats de dépôt	3	5	4	9	4	106,3%
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	3.804	-368	-8,8%
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	1.114	131	13,3%
<i>Total</i>	2.071	3.912	5.419	5.233	-186	-3,4%
<b>Autres opérations à terme</b>						
Achats et ventes val.mob.& titres à revenu fixe	10	2	4	2	-1	-35,8%
Autres opérations de futures	5	8	8	7	-1	-11,3%
Achats et ventes d'autres val.mobilières	10	12	13	19	7	55,5%
Autres contrats d'options	157	223	174	185	11	6,4%
<i>Total</i>	181	245	199	215	16	7,9%
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>5.957</b>	<b>-164</b>	<b>-2,7%</b>

Source : CBFA



## 2. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT ET SOCIÉTÉS DE CONSEIL EN PLACEMENT

### 2.1 Nombre d'entreprises

**Tableau 12 : Evolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement**  
(données fin de la période)

	Listes en				Evolution 1 <sup>er</sup> sem. 2005	
	2000	2003	2004	Juin 2005	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	71	70	63	0	7
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	71	70	63	0	7
. Sociétés de bourse	46	37	36	32	-	4
. Sociétés de gestion de fortune	31	30	30	27	-	3
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	2	1	1	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	2	3	3	-	-
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un Etat non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne</i>	9	11	15	14	0	1
<b>Total entreprises d'investissement + succursales</b>	<b>94</b>	<b>82</b>	<b>85</b>	<b>77</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<b>Sociétés de conseil en placements</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Total entreprises agréées</b>	<b>98</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>80</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

Source : CBFA

## 2.2 Sociétés de bourse

**Tableau 13 : Evolution des chiffres clés**

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Portefeuille-titres <sup>(2)(3)</sup>			Fonds propres <sup>(2)(4)</sup>		
	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	1.866	2.264	21%	293	293	0%
Autres sociétés de bourse	20	26	26%	142	114	-20%
Total sectoriel	1.887	2.290	21%	435	406	-7%

	Total bilantaire			Dépôt titres		
	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	2.459	3.427	39%	23.526	28.897	23%
Autres sociétés de bourse	651	589	-10%	4.871	4.201	-14%
Total sectoriel	3.110	4.016	29%	28.397	33.098	17%

	Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>			Résultat net <sup>(2)</sup>		
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	74	-5	-107%	44	-50	-214%
Autres sociétés de bourse	39	42	7%	13	10	-19%
Total sectoriel	113	36	-68%	57	-39	-169%

	Rendement net fonds propres		Risk asset ratio	
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	2004	Juin 2005
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	15,6%	-17,0%	31,5%	19,0%
Autres sociétés de bourse	9,5%	9,2%	55,9%	55,8%
Total sectoriel	13,6%	-9,6%	36,0%	25,1%

(1) Sociétés de bourse ayant les chiffres d'affaires les plus élevés et exerçant une importante activité de négociation pour compte propre, au nombre de quatre fin 2004 et à fin juin 2005.

(2) Chiffres tirés des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market").

(3) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).

(4) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market"). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

Source : CBFA

## Tableau 14 : Synthèse de la solvabilité

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2004	Jun 2005	Variation	
<b>Eléments de fonds propres</b>				
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	360,8	293,4	-67,3	-19%
Eléments complémentaires des fonds propres ("tier two capital") <sup>(2)</sup>	1,4	21,2	19,8	
Eléments à déduire <sup>(3)</sup>	99,2	83,4	-15,8	-16%
Total des fonds propres utiles	263,0	231,2	-31,7	-12%
Eléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	-	-	-	-
<b>Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité</b>				
Inférieure à 20%	6	5		
Entre 20% et 50%	12	11		
Entre 50% et 100 %	18	15		
<b>Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (en pourcentages)</b>				
Exigence de capital minimum	42	29		
Exigence de couverture des fonds de tiers	33	36		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	17	26		
Exigence de couverture des frais généraux	5	6		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit + risque de marché)	3	3		
	100	100		

(1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.

(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, § 3 du Règlement.

(3) Constitués essentiellement de participations dans des entreprises sous statut.

(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

Source : CBFA

## Tableau 15 : Evolution des composants de base du compte de résultats

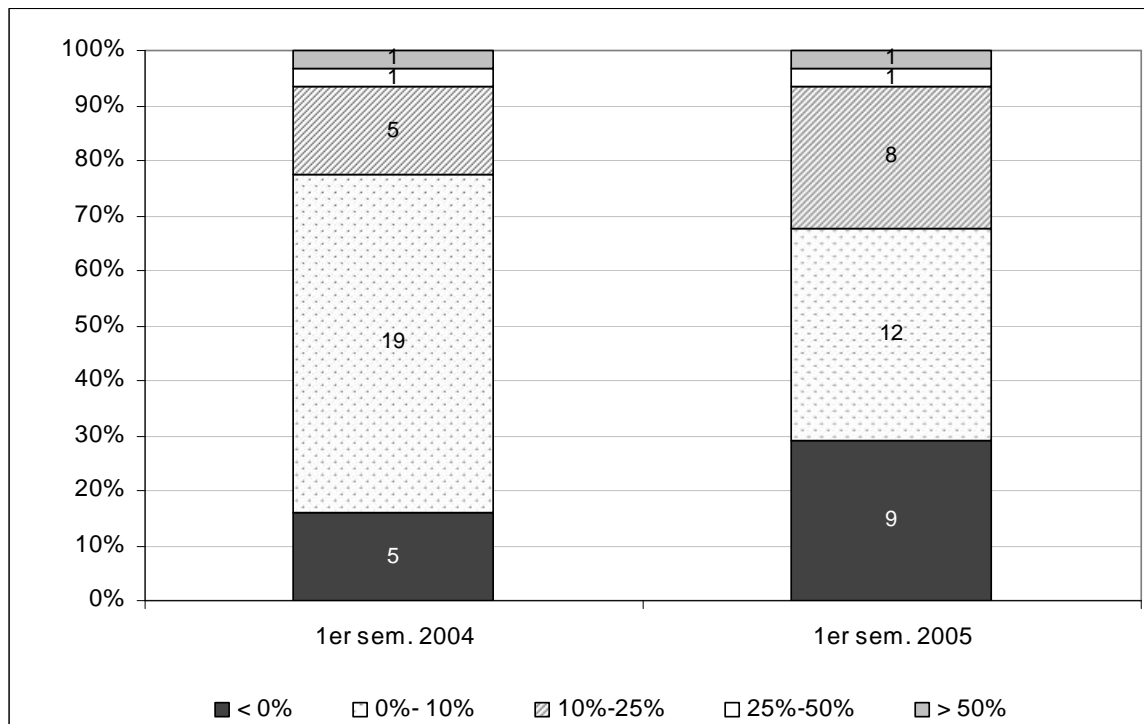
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation
Courtages et commissions	46,3	52,8	14%	18,9	23,2	23%	65,2	76,0	17%
Résultats nets sur positions	4,1	-79,9		2,5	2,7	10%	6,5	-77,2	
Autres revenus de prestations	23,7	21,8	-8%	17,5	15,8	-10%	41,2	37,6	-9%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>74,0</b>	<b>-5,3</b>	<b>-107%</b>	<b>38,9</b>	<b>41,7</b>	<b>7%</b>	<b>112,9</b>	<b>36,4</b>	<b>-68%</b>
Charges d'exploitation	59,4	61,8	4%	32,6	33,8	3%	92,0	95,5	4%
dont : frais de personnel	25,6	27,9	9%	12,2	10,0	-18%	37,9	37,9	0%
biens et services divers	32,4	32,8	1%	18,0	22,0	22%	50,4	54,9	9%
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>14,6</b>	<b>-67,0</b>		<b>6,2</b>	<b>8,0</b>	<b>28%</b>	<b>20,9</b>	<b>-59,1</b>	<b>383%</b>
Résultats financiers	16,8	29,6	76%	2,9	3,8	30%	19,7	33,4	69%
Résultats exceptionnels	1,7	-12,1		6,2	0,9	-86%	7,9	-11,3	-243%
Impôts	-10,5	0,1		2,3	2,1	-10%	-8,1	2,2	
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>43,6</b>	<b>-49,6</b>	<b>-214%</b>	<b>13,0</b>	<b>10,5</b>	<b>-19%</b>	<b>56,6</b>	<b>-39,1</b>	<b>-169%</b>

Source : CBFA

**Graphique 9 : Répartition, à population constante, des sociétés de bourse en fonction du rendement des fonds propres**

*(données fin de la période, nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)*

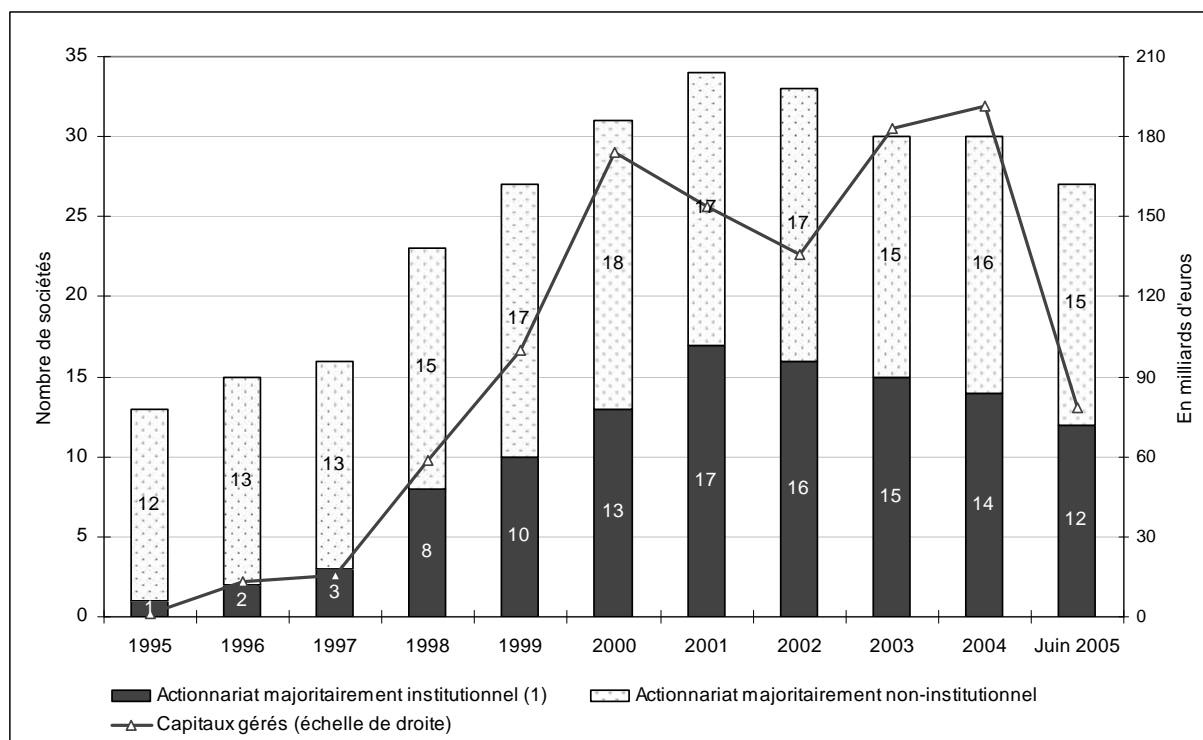


Source : CBFA

## 2.3 Sociétés de gestion de fortune

**Graphique 10 : Evolution du nombre de sociétés de gestion de fortune et des fonds gérés**

(données fin de la période)



Source : CBFA

(1) A noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des "institutionnels" aux groupes non bancassureurs).

**Tableau 16 : Evolution des chiffres-clés**

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Total bilan			Fonds propres			Capitaux gérés		
	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation	2004	Juin 2005	Variation
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	1.169	635	-46%	667	402	-40%	189.064	74.700	-60%
Autres sociétés de gestion	38	44	15%	31	30	-1%	2.650	3.958	49%
Total sectoriel	1.208	679	-44%	698	432	-38%	191.714	78.658	-59%
	Chiffre d'affaires			Résultat net					
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation			
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	415	222	-46%	126	61	-51%			
Autres sociétés de gestion	10	11	12%	2	4	56%			
Total sectoriel	425	233	-45%	128	65	-49%			
	Rendement des fonds propres		Rendement net sur capitaux gérés						
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005					
Grandes sociétés de gestion <sup>(1)</sup>	18,8%	15,2%	0,07%	0,08%					
Autres sociétés de gestion	8,0%	12,6%	0,09%	0,10%					
Total sectoriel	18,4%	15,0%	0,07%	0,08%					

(1) 5 sociétés dont les avoirs gérés représentent plusieurs milliards d'euros à fin juin 2005.

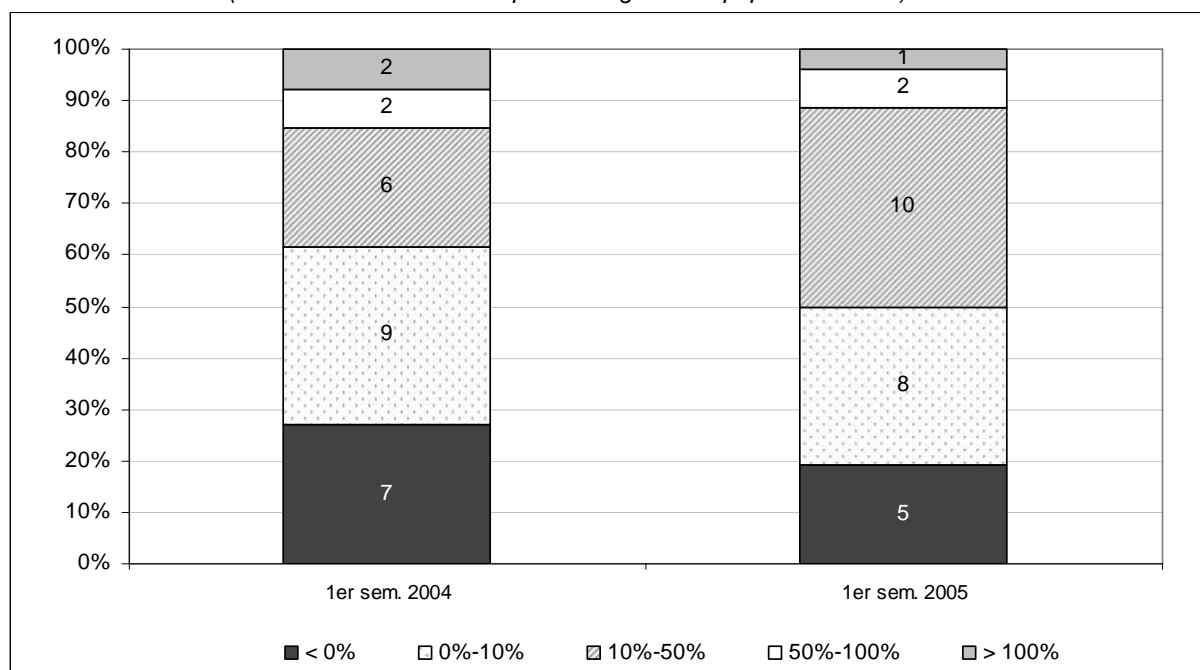
Source : CBFA

**Tableau 17 : Evolution des composants de base du compte de résultats**  
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005	Variation
Gestion discrétionnaire	383,0	201,1	-47%	9,5	11,6	21%	392,5	212,7	-46%
Conseil en placements	1,3	2,0	52%	0,6	0,7	15%	1,9	2,7	41%
Autres revenus de prestations	36,2	20,5	-43%	-0,5	-1,5		35,7	19,0	-47%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>420,5</b>	<b>223,6</b>	<b>-47%</b>	<b>9,6</b>	<b>10,8</b>	<b>12%</b>	<b>430,1</b>	<b>234,4</b>	<b>-46%</b>
Charges d'exploitation	258,6	192,6	-26%	7,3	6,1	-15%	265,9	198,7	-25%
dont : frais de personnel	48,1	30,5	-37%	2,1	1,9	-13%	50,3	32,3	-36%
biens et services divers	207,1	159,3	-23%	4,7	3,9	-17%	211,9	163,2	-23%
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>161,9</b>	<b>31,0</b>	<b>-81%</b>	<b>2,3</b>	<b>4,6</b>	<b>100%</b>	<b>164,2</b>	<b>35,6</b>	<b>-78%</b>
Résultats financiers	21,3	44,0	107%	0,6	0,5	-28%	21,9	44,4	103%
Résultats exceptionnels	0,2	-0,3		0,1	0,1	-47%	0,4	-0,3	
Impôts	57,7	13,6	-76%	0,6	1,3	114%	58,3	15,0	-74%
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>125,7</b>	<b>61,0</b>	<b>-51%</b>	<b>2,4</b>	<b>3,8</b>	<b>56%</b>	<b>128,1</b>	<b>64,8</b>	<b>-49%</b>

Source : CBFA

**Graphique 11 : Répartition, à population constante, du rendement sur fonds propres des sociétés de gestion de fortune**  
(nombre de sociétés et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

### 3. COMPAGNIES D'ASSURANCES ET FONDS DE PENSIONS

#### 3.1 Compagnies d'assurances

##### 3.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

**Tableau 18 : Evolution du nombre de compagnies d'assurances en Belgique**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 2005
<b>A. Selon la localisation du siège social</b>									
Belgique <sup>(1)</sup>	153	150	137	130	125	123	118	118	110
E.E.E. <sup>(2)</sup>	81	77	79	73	71	73	66	60	55
Hors E.E.E. <sup>(3)</sup>	8	7	6	6	6	6	5	3	3
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>	<b>168</b>
Libre prestation de services <sup>(4)</sup>	470	525	556	589	613	629	670	681	715 <sup>(6)</sup>
<b>B. Selon la spécialisation <sup>(5)</sup></b>									
Assurance-vie	36	34	31	29	28	30	31	31	29
Assurance non-vie	165	160	154	145	140	140	127	122	113
Mixte	41	40	37	35	34	32	31	28	26
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>	<b>168</b>

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre Etat membre de l'E.E.E.

(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

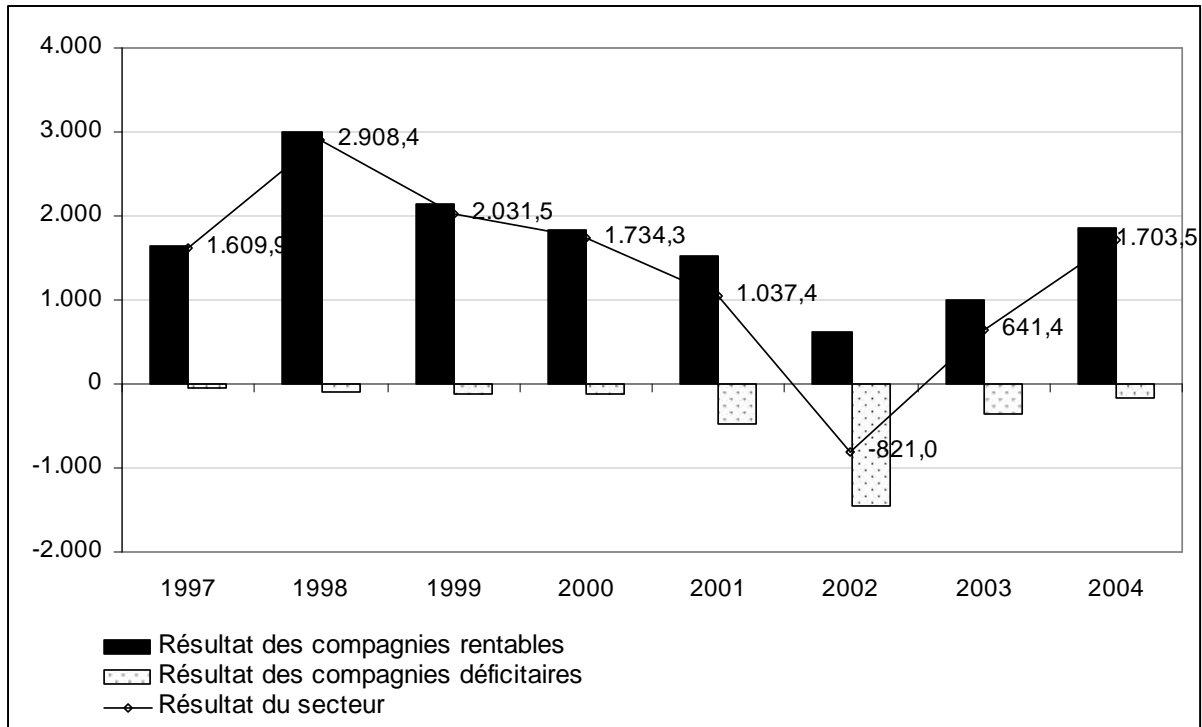
(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

(6) Dernier chiffre disponible.

Source : CBFA

### 3.1.2 Rentabilité et solvabilité

**Graphique 12 : Résultats des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en millions d'euros)



Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.



**Tableau 19 : Compte de pertes et profits des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>A. Compte technique d'assurance-vie</b>								
Primes acquises nettes	6,2	8,2	10,0	12,8	13,1	14,4	17,6	20,0
Montants payés nets (-)	3,4	3,8	4,3	4,8	5,4	6,9	7,8	8,5
Variation des provisions techniques (-)	4,5	7,2	8,3	9,1	7,8	6,4	12,9	15,2
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,7</b>
Frais d'exploitation nets (-)	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>
Revenu net de placements	3,1	4,7	4,8	3,2	2,0	-0,3	4,8	5,7
<b>Résultat technique d'assurance-vie</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>
<b>B. Compte technique d'assurance non-vie</b>								
Primes acquises nettes	6,5	6,7	7,0	7,3	7,8	8,5	9,1	9,6
Montants payés nets (-)	4,4	4,6	5,0	5,3	5,8	5,9	5,7	5,7
Variation des provisions techniques (-)	1,0	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8	1,0
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>
Frais d'exploitation nets (-)	2,2	2,3	2,4	2,3	2,5	2,7	2,8	2,9
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>
Revenu net de placements	1,6	1,7	1,9	1,5	1,4	0,7	1,0	1,2
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>
<b>C. Compte non-technique</b>								
Résultat technique total	1,2	2,0	2,0	1,6	0,8	-0,5	1,3	2,0
Autres revenus nets de placements	0,6	1,8	0,6	0,5	0,6	0,1	-0,3	0,3
Autres résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,1	-0,9	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>
p.m. rendement des fonds propres (en pourcentages)	20,1	34,2	26,9	21,5	12,1	-10,4	7,3	18,0

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

**Tableau 20 : Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Marge explicite	7.983	8.361	7.717	7.953	8.555	8.238	9.467	9.702
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	252	242	200	194	197	173	179	164
Marge implicite	1.900	2.664	2.585	2.894	3.454	3.853	3.634	5.177
Fonds pour dotations futures	-	-	-	-	-	-	-	1.004
Part des gains futurs <sup>(2)</sup>	969	933	1.423	1.667	1.968	1.855	1.874	755
Plus-values non-réalisées	931	1.731	1.162	1.227	1.486	1.998	1.761	3.417
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	60	77	67	71	79	81	69	88
Marge totale	9.884	11.025	10.302	10.847	12.008	12.091	13.101	14.879
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	312	319	267	265	276	254	248	252

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurance-vie.

Source : CBFA

### 3.1.3 Provisions et autres passifs

**Tableau 21 : Principaux éléments du passif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
*(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)*

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Fonds propres	8,0	8,5	7,5	8,1	8,6	7,9	8,8	9,4
Provisions techniques	61,3	68,4	80,3	88,8	98,8	106,9	120,9	137,8
Assurances-vie (à l'exclusion de la branche 23)	39,4	44,0	49,1	51,3	56,1	63,8	75,3	88,9
Branche 23	1,2	3,2	8,5	13,2	16,6	16,0	17,5	19,2
Assurances non-vie	16,8	17,4	18,7	20,1	21,4	22,4	23,1	24,2
Autres provisions	3,9	3,8	3,9	4,1	4,4	4,6	5,0	5,5
Dépôts reçus des réassureurs	2,0	2,1	2,0	2,0	2,3	2,3	2,4	2,5
Dettes	4,0	5,7	6,3	6,9	6,7	6,9	8,2	11,8
Autres passifs	0,8	1,9	2,7	2,6	2,3	2,2	2,2	2,1
<b>Total</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,4</b>	<b>126,1</b>	<b>142,4</b>	<b>163,7</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

### 3.1.4 Placements et autres actifs

**Tableau 22 : Principaux éléments de l'actif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Placements	65,2	75,0	86,0	94,9	103,8	110,3	125,2	143,3
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	<i>64,0</i>	<i>71,8</i>	<i>77,5</i>	<i>81,7</i>	<i>87,3</i>	<i>94,6</i>	<i>107,9</i>	<i>124,4</i>
Actions <sup>(2)</sup>	8,4	11,8	13,9	15,7	18,1	15,8	13,8	15,1
Obligations	38,2	43,1	48,8	51,1	53,6	58,9	72,2	88,2
Biens immobiliers	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0	2,4	2,4	2,6
Crédits hypothécaires	5,5	5,3	5,0	5,0	5,3	5,9	5,7	5,7
Placements dans des entreprises liées	6,1	6,5	4,8	4,9	5,1	7,4	8,0	8,2
Autres	3,5	2,8	2,9	3,1	3,2	4,2	5,7	4,6
<i>Branche 23</i>	<i>1,2</i>	<i>3,2</i>	<i>8,5</i>	<i>13,2</i>	<i>16,4</i>	<i>15,8</i>	<i>17,3</i>	<i>18,9</i>
Actions <sup>(2)</sup>	0,7	2,3	7,5	11,9	14,5	13,1	13,3	13,7
Obligations	0,4	0,6	0,6	1,0	1,5	2,1	2,6	3,2
Autres	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	1,3	2,1
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4,0	4,1	4,5	4,8	5,6	6,0	6,2	6,6
Créances et autres actifs	7,0	7,5	8,3	8,6	9,0	9,8	11,1	13,7
<b>Total</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,4</b>	<b>126,1</b>	<b>142,4</b>	<b>163,7</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

Source : CBFA

**Tableau 23 : Valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités <sup>(1) (2)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 2005
Obligations d'Etat	46,6	42,7	39,0	34,2	31,6	32,8	32,5	34,4	34,2
Obligations d'entreprise	6,9	9,8	10,9	14,2	16,5	17,2	20,2	21,4	25,2
Actions	20,7	25,0	27,3	25,8	24,1	14,6	12,9	12,7	13,3
Biens immobiliers	4,9	4,3	3,3	3,0	2,8	3,1	2,8	2,4	2,4
Crédits	8,8	7,1	5,7	5,6	5,6	5,6	4,7	3,6	2,9
OPCs	1,1	1,5	4,5	8,0	10,2	15,6	15,6	15,1	15,4
Autres	11,1	9,7	9,3	9,2	9,3	11,1	11,3	10,3	6,6
<b>Total (en milliards d'euros)</b>	<b>61,0</b>	<b>70,0</b>	<b>83,7</b>	<b>87,9</b>	<b>98,0</b>	<b>110,5</b>	<b>127,6</b>	<b>147,3</b>	<b>153,9</b>

(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la "valeur d'affectation", qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

## 3.2 Fonds de pensions

**Tableau 24 : Evolution du nombre et de l'importance des fonds de pensions**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 2005
Fonds de pensions agréés	298	298	301	307	319	330	327	323	326
Fonds de pensions en liquidation	9	6	9	5	5	6	3	5	2
<b>Nombre total de fonds de pensions</b>	<b>327</b>	<b>304</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>324</b>	<b>336</b>	<b>330</b>	<b>328</b>	<b>328</b>
Total du bilan (en milliards d'euros)	10,7	12,7	14,4	14,6	14,4	13,5	10,9	11,7	-

Source : CBFA

**Tableau 25 : Résultats des fonds de pensions**  
(données en milliards d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Primes et autres produits techniques	1,46	1,25	1,24	1,61	1,33	1,93	1,16	1,21
Charges techniques	-1,02	-1,04	-1,14	-1,36	-1,26	-1,35	-1,22	-1,16
Résultat financier	1,46	1,77	1,67	0,00	-0,61	-1,45	0,86	0,94
Autres résultats	-0,08	-0,08	-0,01	-0,04	-0,07	-0,05	-0,07	-0,07
<b>Résultat net</b>	<b>1,81</b>	<b>1,90</b>	<b>1,75</b>	<b>0,21</b>	<b>-0,60</b>	<b>-0,92</b>	<b>0,73</b>	<b>0,92</b>

Source : CBFA

**Tableau 26 : Composition des valeurs représentatives des fonds de pensions**  
(données fin de la période en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999 <sup>(1)</sup>	2000	2001	2002	2003	2004
Obligations	29,3	26,7	15,9	16,3	15,5	16,6	5,3	4,3
Actions	21,0	22,1	24,5	20,5	17,7	14,6	10,2	9,4
Biens immobiliers	3,3	3,1	1,3	1,3	1,2	1,1	1,5	1,4
Crédits	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,4	0,3
OPC's	35,4	38,5	49,2	52,9	55,1	56,2	71,8	75,2
Autres	10,9	9,6	9,0	9,0	10,5	11,1	10,9	9,4
<b>Total (en milliards d'euros)</b>	<b>10,6</b>	<b>12,6</b>	<b>14,3</b>	<b>14,5</b>	<b>14,3</b>	<b>13,4</b>	<b>10,8</b>	<b>11,6</b>

(1) Le schéma de "reporting" ayant été adapté en 1999, les chiffres actuels ne sont donc plus tout à fait comparables aux chiffres se rapportant aux années précédant cette date.

Source : CBFA

**Tableau 27 : Evolution des provisions techniques et du patrimoine des fonds de pensions**  
(données fin de la période en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Provisions pour prestations constituées	5,95	6,22	7,78	8,35	9,32	10,27	8,35	8,35
Provision minimum	5,63	5,94	7,01	8,15	9,12	10,09	8,18	8,18
Autres provisions	0,31	0,27	0,78	0,20	0,20	0,18	0,17	0,16
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,01
Provisions pour prestations à constituer	4,60	6,22	6,41	6,06	4,89	3,24	2,50	3,17
Total des provisions techniques	10,55	12,44	14,20	14,41	14,25	13,52	10,85	11,53
<i>Patrimoine en pourcentages des obligations actuelles</i>	<i>172,2</i>	<i>199,5</i>	<i>177,4</i>	<i>158,8</i>	<i>138,9</i>	<i>120,1</i>	<i>119,8</i>	<i>127,7</i>

Source : CBFA

## 4. EMISSIONS PUBLIQUES DE VALEURS MOBILIERES

### 4.1 Appel public au marché primaire des capitaux

**Tableau 28 : Evolution des composants importants de l'appel public au marché primaire des capitaux <sup>(1)</sup>**  
(en millions d'euros)

	1 <sup>er</sup> sem. 2003	1 <sup>er</sup> sem. 2004	1 <sup>er</sup> sem. 2005
1 Emissions d'actions			
<i>Sociétés belges</i>	28	3.310	578
<i>Sociétés étrangères <sup>(2)</sup></i>	18	20	10
Total	46	3.330	588
2 Admissions de warrants <sup>(3)</sup>			
<i>sur actions</i>	202	194	62
<i>sur indices</i>	93	80	138
<i>sur devises</i>	23	245	105
<i>sur matières premières</i>	0	0	21
Total	318	519	326
3 Emissions de titres de dette			
3.1 Obligations	568	2.090	2.907
<i>Sociétés belges</i>	45	98	243
<i>Sociétés étrangères</i>	523	1.992	2.664
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	161	107	266
<i>Sociétés belges</i>	0	0	0
<i>Sociétés étrangères</i>	161	107	266
Total	729	2197	3173
4 Emissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit <sup>(4)</sup>	_ (5)	_ (5)	_ (5)
5 Emissions de bons de capitalisation au porteur	_ (5)	_ (5)	_ (5)
6 Emissions de certificats immobiliers	0	31	0
7 Emissions de parts et d'actions d'OPC			
<i>Organismes de placement collectif belges</i>	9.707	11.385	15.478
<i>Organismes de placement collectif étrangers</i>	6.065	5.986,0	n.d.
<i>(dont SICAV)</i>	(6.056)	(5.980)	n.d.
Total	15.772	17.371	n.d.
8 Emissions d'obligations par les pouvoirs publics belges <sup>(6)</sup>			
OLOp <sup>(7)</sup>	0	8	0
Bons d'Etat	541	434	276

(1) Emissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) L'inscription à la cote ne signifie pas que les montants ont effectivement été placés au cours de la période sous revue.

(4) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(5) Disponible uniquement à fin décembre.

(6) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, à fin juin 2005, 14.097 millions d'euros.

(7) Les "OLOp" sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure minimale est de 200 euros.

Sources : Administration de la Trésorerie, CBFA

## 4.2 Organismes de placement collectif

**Tableau 29 : Organismes de placement collectif de droit belge**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 05
<b>Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période</b>									
SICAV	79	90	96	103	108	108	105	108	106
Nombre de compartiments à la fin de la période	636	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1252 <sup>(5)</sup>	1365 <sup>(5)</sup>	1.431
dont monétaires							16	17	17
Fonds commun de placement	6	12	12	14	16	16	16	18	19
Fonds d'épargne de pension <sup>(1)</sup>	13	12	12	11	10	10	11	12	12
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>114</b>	<b>120</b>	<b>128</b>	<b>134</b>	<b>134</b>	<b>132</b>	<b>138</b>	<b>137</b>
SICAFI <sup>(2)</sup>	3	8	13	13	12	11	11	11	11
Organismes de placement en créances <sup>(3)</sup>	7	9	9	9	9	10	10	9	8
Prical <sup>(4)</sup>		1	1	1	2	2	2	2	2
<b>Grand total</b>	<b>108</b>	<b>132</b>	<b>143</b>	<b>151</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>155</b>	<b>160</b>	<b>158</b>
<b>Evolution du capital (en millions d'euros)</b>									
<b>A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente</b>									
SICAV	17.899,7	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2
Fonds commun de placement	914,2	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0
Fonds d'épargne pension	4.607,3	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3
	<b>23.421,2</b>	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>	<b>95.338,5</b>
dont monétaires							1.730,0	1.886,0	1.909,4
<b>B. Souscriptions</b>									
SICAV	11.590,3	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	21.025,8	14.338,7
Fonds commun de placement	143,5	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	1.599,2	911,7
Fonds d'épargne pension	314,5	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	522,8	227,8
	<b>12.048,3</b>	<b>19.918,6</b>	<b>24.281,2</b>	<b>33.652,5</b>	<b>26.428,1</b>	<b>18.306,3</b>	<b>20.324,6</b>	<b>23.147,8</b>	<b>15.478,2</b>
dont monétaires							1.031,6	1.539,7	721,9
<b>C. Remboursements</b>									
SICAV	6.177,8	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	16.324,4	9.236,4
Fonds commun de placement	257,3	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	594,9	308,3
Fonds d'épargne pension	229,1	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	656,8	353,5
	<b>6.664,2</b>	<b>8.449,7</b>	<b>11.339,8</b>	<b>16.576,1</b>	<b>14.532,2</b>	<b>14.871,1</b>	<b>16.855,7</b>	<b>17.576,1</b>	<b>9.898,2</b>
dont monétaires							724,4	1.332,0	759,2
<b>D. Apports nets</b>									
SICAV	5.412,5	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	4.701,4	5.102,3
Fonds commun de placement	-113,8	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	1.004,3	603,4
Fonds d'épargne pension	85,4	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-134,0	-125,7
<b>D = B - C</b>	<b>5.384,1</b>	<b>11.468,9</b>	<b>12.941,4</b>	<b>17.076,4</b>	<b>11.895,9</b>	<b>3.435,2</b>	<b>3.468,9</b>	<b>5.571,7</b>	<b>5.580,0</b>
dont monétaires							307,2	207,7	-37,3
<b>E. Frais</b>									
SICAV	297,7	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	958,4	542,6
Fonds commun de placement	12,1	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	70,8	17,5
Fonds d'épargne pension	58,5	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	109,0	62,9
	<b>368,3</b>	<b>554,0</b>	<b>726,5</b>	<b>1.084,6</b>	<b>1.063,6</b>	<b>986,4</b>	<b>988,2</b>	<b>1.138,2</b>	<b>623,0</b>
dont monétaires							14,5	14,3	7,5
<b>F. Actifs gérés à la fin de la période</b>									
SICAV	23.014,5	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	77.834,4	86.485,9
Fonds commun de placement	788,3	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.443,7	5.292,9
Fonds d'épargne pension	4.634,2	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.204,0	8.516,7
<b>F = A + D - E</b>	<b>28.437,0</b>	<b>44.048,5</b>	<b>64.018,5</b>	<b>86.333,6</b>	<b>94.346,6</b>	<b>90.768,1</b>	<b>80.738,3</b>	<b>89.482,1</b>	<b>100.295,5</b>
dont monétaires							2.022,7	2.079,4	1.864,6
<b>G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période</b>									
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	89.530,3
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.468,6
Fonds d'épargne pension	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	9.303,1
	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>	<b>95.338,5</b>	<b>104.302,0</b>
dont monétaires							1.886,0	1.909,4	1.909,6
<b>H. Variation du capital</b>									
SICAV	3.428,9	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	4.091,8	3.044,4
Fonds commun de placement	76,7	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	263,3	175,7
Fonds d'épargne pension	1.191,0	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	1.501,3	786,4
<b>H = G - F</b>	<b>4.696,6</b>	<b>7.755,1</b>	<b>6.323,3</b>	<b>-2.819,3</b>	<b>-6.027,3</b>	<b>-12.510,5</b>	<b>4.310,3</b>	<b>5.856,4</b>	<b>4.006,5</b>
dont monétaires							-136,7	-170,0	45,0

(1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.

(2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.

(3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.

(4) Sociétés d'investissement qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.

(5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués. En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000.

Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2000, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003. Les compartiments non commercialisés d'OPC étrangers ont été, à partir de fin 2000, radiés progressivement de la liste, en fonction de la mise à jour des dossiers.

Source : CBFA

**Tableau 30 : Organismes de placement collectif étrangers dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique**  
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Nombre d'organismes</b>							
<b>selon la forme juridique</b>							
Sicav	177	178	188	198	194	197	184
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	61
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.487	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	2.030
<b>selon la catégorie</b>							
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	206
<i>compartiments</i>	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.918
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	39
<i>compartiments</i>	205	191	169	149	145	142	112
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>
<b>Apports nets (en millions d'euros)</b>							
<b>Souscriptions en Belgique</b>							
Sicav	10.691,2	12.950,7	14.474,1	11.081,5	12.078,7	12.141,7	11.211,6
Fonds d'investissement	108,6	188,0	116,7	51,3	315,0	32,7	1.018,9
	<b>10.799,8</b>	<b>13.138,7</b>	<b>14.590,8</b>	<b>11.132,8</b>	<b>12.393,7</b>	<b>12.174,4</b>	<b>12.230,5</b>
<b>Remboursements en Belgique</b>							
Sicav	9.149,4	9.664,8	15.351,0	11.257,8	11.407,8	11.886,0	11.983,1
Fonds d'investissement	90,4	113,1	103,1	41,5	173,5	53,0	125,9
	<b>9.239,8</b>	<b>9.777,9</b>	<b>15.454,1</b>	<b>11.299,3</b>	<b>11.581,3</b>	<b>11.939,0</b>	<b>12.109,0</b>
<b>Apports nets en Belgique</b>							
Sicav	1.541,8	3.285,9	-876,9	-176,3	670,9	255,7	-771,5
Fonds d'investissement	18,2	74,9	13,6	9,8	141,5	-20,3	893,0
	<b>1.560,0</b>	<b>3.360,8</b>	<b>-863,3</b>	<b>-166,5</b>	<b>812,4</b>	<b>235,4</b>	<b>121,5</b>

Source : CBFA

**Tableau 31 : Organismes de placement collectif distribués en Belgique selon la politique d'investissement**  
(données fin de la période en milliards d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Juin 2005
OPC d'obligations	27,50	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	35,33	47,16
OPC à moyen terme	1,83	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,83	2,02
OPC monétaires	6,15	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,16	6,75
OPC d'actions	10,44	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	27,86	31,50
OPC avec protection du capital	9,95	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	41,40	42,95
OPC mixtes	7,33	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,42	24,96
Fonds d'épargne-pension	5,81	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,69	9,26
OPC immobiliers	1,17	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	4,42	5,07
PRICAF	0,00	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09	0,09
Divers	0,01	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10	0,34
<b>Total</b>	<b>70,19</b>	<b>97,94</b>	<b>124,08</b>	<b>138,22</b>	<b>143,70</b>	<b>127,57</b>	<b>136,17</b>	<b>149,28</b>	<b>170,09</b>

Source : BEAMA





Éditeur responsable

**Th. TIMMERMANS**

Chef du département

Coopération internationale et stabilité financière

Banque nationale de Belgique

boulevard de Berlaumont 14 – BE-1000 Bruxelles

Tél. +32 2 221 44 71 - FAX +32 2 221 31 04

thierry.timmermans@nbb.be

© Illustrations: fotostockdirect - photoalto  
gettyimages - digitalvision  
Banque nationale de Belgique



